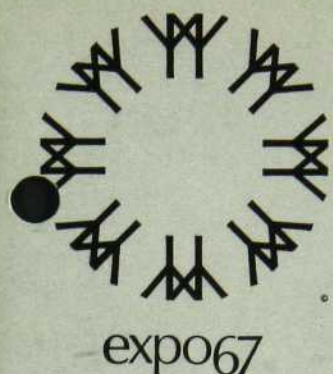




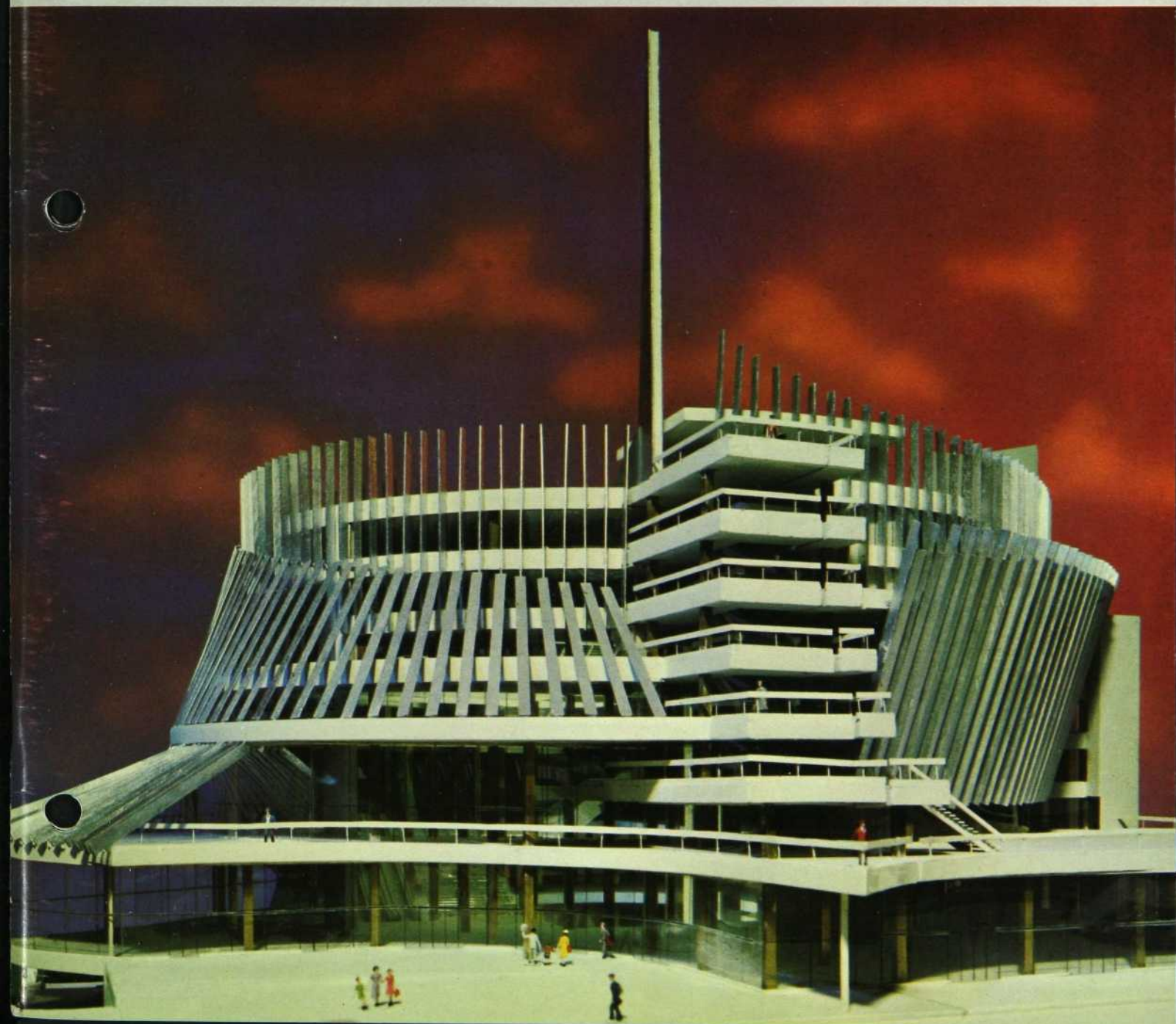
REVUE
DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

française

AU CANADA

AVRIL 1967, No 593

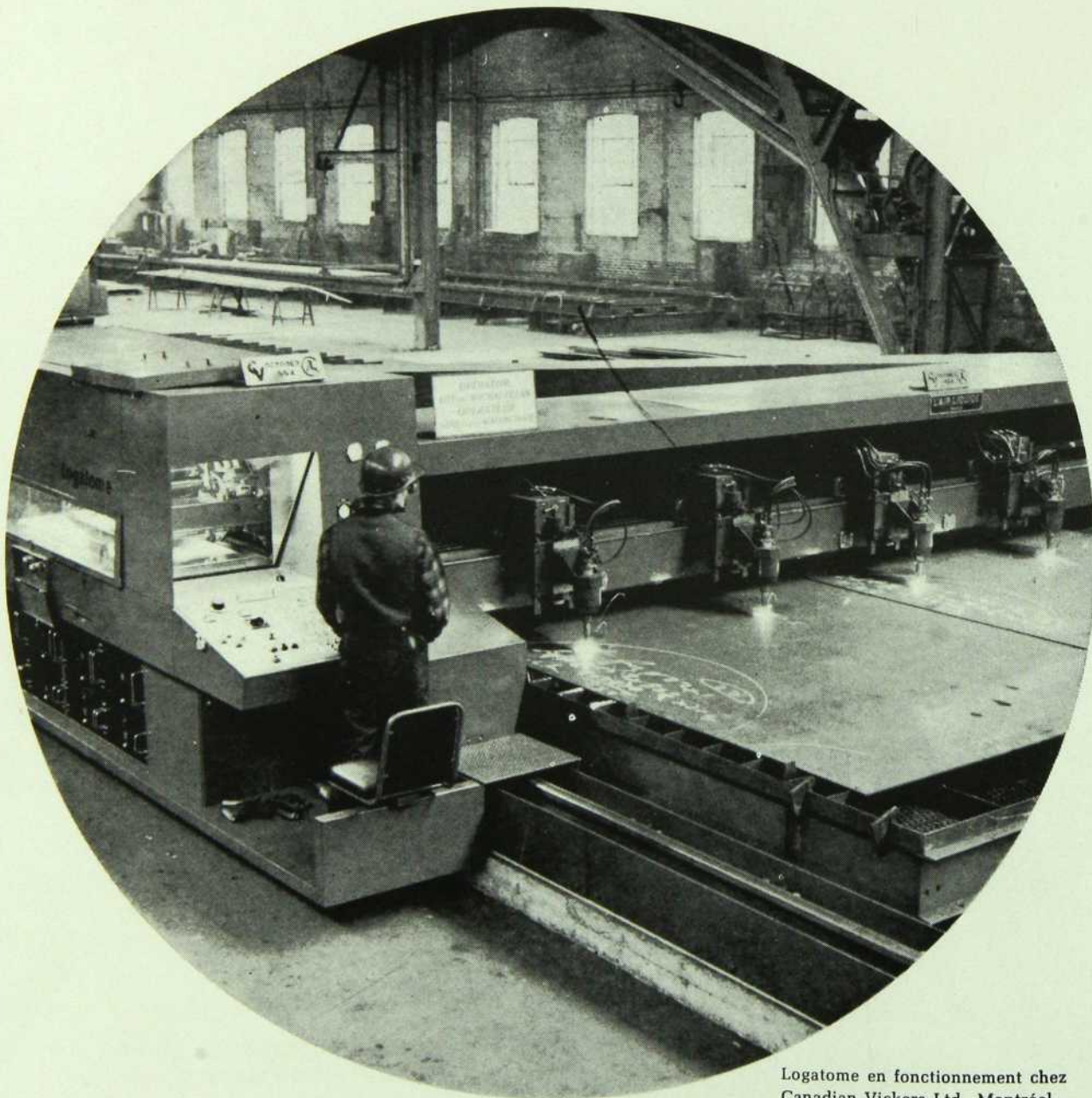


La flamme qui relie le présent à l'avenir

La flamme oxyacétylénique qui jaillit des appareils de soudage et de coupage a pris naissance dans les laboratoires de recherche de l'Air Liquide Canada Ltée qui travaillent constamment à créer et à perfectionner les méthodes et les matériels qui font la force de l'industrie moderne. La

recherche est à la base du progrès et relie le présent à l'avenir. Lorsque les chantiers navals et les grandes chaudronneries eurent besoin de machines-outils de très grande capacité, les services de recherche de l'Air Liquide mirent au point le Logatome, une machine d'oxycoupage électronique

ultra-moderne qui découpe automatiquement les tôles d'acier, sans traçage préalable, à partir d'un plan à l'échelle 1/10 qui sert de gabarit. Dans ce domaine comme dans celui des gaz industriels et médicaux, le nom Air Liquide est un symbole dans lequel vous pouvez avoir entière confiance.



Logatome en fonctionnement chez Canadian Vickers Ltd., Montréal.

CANADIAN **LIQUID AIR** LTD.



AIR LIQUIDE CANADA LTÉE

REVUE

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Avril 1967, No 593

La conjoncture au Canada	H. M.	3
Les activités de la Chambre de Commerce Française au Canada en 1966	P. Salbaing	5
Notre assemblée annuelle		9
Le commerce Franco-Canadien		9
L'évolution de l'industrie pharmaceutique française dans le cadre du marché commun	J.-C. Roussel	11
Bilan de la Chambre		19
La capacité concurrentielle de l'économie canadienne s'affaiblit	H. Mhun	21
La productivité au Canada	P. Jaegly	23
L'assemblée générale constituante de la section de Québec		29
Activités de la Chambre de Commerce Française section de l'Ontario		29
La France à l'Exposition Universelle de Montréal		31
La conjoncture en France		47
Monaco à l'Expo '67		49
Nos nouveaux membres		53
Propositions d'affaires		54
Notre carnet		56

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

612, rue Saint-Jacques
Montréal, Qué.

Tél.: 842-9420

Adresse télégraphique : Gallia Montréal

Bureau de Paris :

7, rue Jean Goujon
Paris 8ème

La Revue est publiée tous les deux mois par
La Chambre de Commerce Française au Canada

Prix : 25 cents le numéro

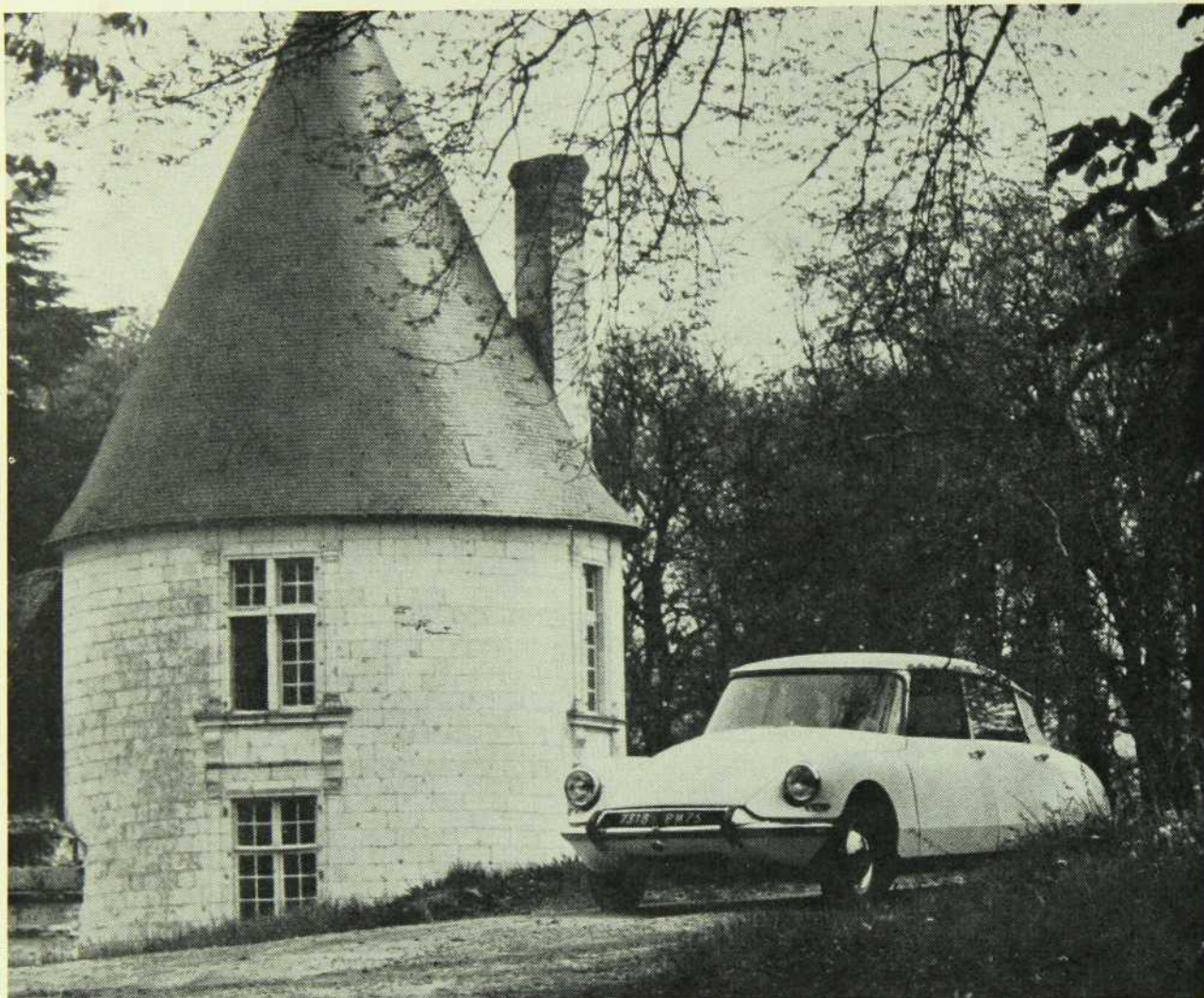
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme
objet de deuxième classe de la présente publication."

Imprimée par

ERNEST THÉRIEN & FILS, LIMITÉE
5595, rue Saint-Denis, Montréal 34 - 273-8361

COUVERTURE

Le pavillon de la France
à l'Expo '67



VACANCES EUROPÉENNES AVEC CITROËN

La favorite en Europe, c'est la Citroën! Quels que soient vos besoins; 2CV, AMI 6, ID 19, DS 21, BREAK et FAMILIALE, il y a pour vous une Citroën neuve "sur mesures". RÉSERVEZ-LA DÈS MAINTENANT pour vos prochaines vacances, à des conditions très avantageuses: 1) Obtenez une Citroën toute neuve, utilisable pour des périodes variant de 3 semaines jusqu'à 6 mois avec tarif réduit comprenant kilométrage illimité et assurance. 2) Ou bien, vous pouvez acheter ici votre Citroën à un prix d'usine spécial (hors-taxes), vous en servir en Europe et nous la confier pour son rapatriement au Canada.

CITROËN CANADA LIMITÉE

CITROËN CANADA LIMITÉE,

Service Outre-Mer,
4010 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q. tél. : 937-7411

Veuillez me renseigner, sans obligation de ma part, sur la livraison outre-mer d'une Citroën neuve directement de l'usine.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV _____ TÉL _____

4.000 CONCESSIONNAIRES EN EUROPE · VENTE, SERVICE, PIÈCES DANS LE MONDE ENTIER. Consultez votre agence de voyage, ou postez ce coupon dès aujourd'hui.

LA CONJONCTURE AU CANADA

L'économie canadienne, en ce début du printemps, est irrégulière et hésitante. La plupart des indices d'activités reflètent un ralentissement de l'expansion. La production industrielle est moins vigoureuse, les investissements progressent moins vite, le chômage tend à croître. Les perspectives restent incertaines.

La production des industries-clés, depuis le début de l'année, n'est guère satisfaisante. Ainsi, la fabrication des automobiles continue de baisser : pour les trois premiers mois la diminution est de plus de 11%. Cette baisse, conjuguée avec le ralentissement dans la construction, affecte la production d'acier qui marque un recul sur l'année dernière ; du 1er janvier au 1er mars, il est de 12,6%. Au premier trimestre, la production d'une autre industrie de base, le papier-journal, est inférieure de 0,7% à celle de la même période de l'an dernier. La situation, en ce qui concerne l'emploi, est moins favorable. Le taux de chômage, en mars, est de 5,3% au lieu de 5% un an auparavant.

La demande des consommateurs faiblit et l'augmentation du commerce de détail, depuis le début de l'année, est modérée. Dans le domaine des investissements les projets d'équipement sont nettement à la baisse en Amérique du Nord. Au Canada, ils ne représentent pour 1967 qu'un progrès minime de 1% sur l'an dernier, alors que les investissements avaient augmenté de 15% en 1966, 17% en 1965 et 16% en 1964.

Par contre, la hausse des prix est moins rapide. En mars, l'indice du coût de la vie dépassait de 2,9% celui de mars 1966, alors qu'à l'automne dernier l'augmentation, en un an, ressortait à 4,3%. Il est probable également qu'après une baisse sensible en 1966, les mises en chantier de logements, soutenues par les autorités fédérales, seront plus nombreuses cette année.

Devant cette conjoncture médiocre, les pouvoirs publics ont adopté une politique de stimulation. La Banque du Canada relâche sa politique restrictive à l'égard du crédit et de la monnaie. Son taux d'escompte a été abaissé et la masse monétaire nettement accrue ; en janvier et février elle s'est élevée de \$750 millions. L'augmentation des disponibilités monétaires, jointe aux perspectives d'une plus grande liberté d'action — par suite de la révision de la loi des banques — a incité plusieurs banques à charte canadiennes, à abaisser le taux d'intérêt de leurs prêts de premier ordre de 6% à 5¾%.

Le gouvernement fédéral a décrété plusieurs mesures dont l'objectif commun est de stimuler l'économie. Il a supprimé le prélèvement de 5% sur les bénéfices des sociétés, mis en vigueur au printemps de 1966. Il a éliminé les restrictions imposées à la même époque sur les amortissements fiscaux relatifs à l'équipement des entreprises. Enfin la taxe de vente fédérale sur la machinerie a été ramenée de 11% à 6% le 1er avril.

Toutes ces mesures, prises il y a un an pour freiner les investissements et pallier les pressions inflationnistes, sont révisées aujourd'hui pour encourager les investissements. Face à une conjoncture analogue, les autorités américaines ont adopté une politique semblable : le rétablissement de l'avoir fiscal de 7% pour investissements, envisagé à Washington, est dans le même sens.

A Ottawa comme à Washington, la politique expansionniste s'intensifie, tant sur le plan économique que monétaire, malgré les risques qu'elle comporte à l'égard de l'inflation. Le gouverneur de la Banque du Canada n'a pas manqué de le rappeler dans son récent rapport annuel. Entre le risque d'un accroissement de l'inflation et de la récession, la marge de manœuvre dont dispose le ministre des Finances, dans la préparation de son budget, est donc étroite.

LA CHAMBRE ET L'EXPO 67

Au moment où paraît ce numéro consacré en grande partie à l'Exposition universelle, celle-ci vient d'ouvrir ses portes et commence à accueillir quelques-uns des millions de visiteurs qui, tout au long des prochains mois, envahiront Montréal. C'est pourquoi la Chambre de Commerce Française au Canada, en accord avec Monsieur le Conseiller Commercial de France à Montréal et Monsieur le Commissaire Général du Pavillon Français, publie en avant-première le programme des manifestations techniques qui se dérouleront, la plupart au Pavillon de la France.

Ces conférences, données par les spécialistes les plus qualifiés et groupées en semaines techniques, offriront un large éventail de la pensée et des réalisations françaises, présentes et futures, des grands secteurs d'activité.

La Chambre de Commerce Française au Canada est heureuse d'inviter ses membres à participer à ces conférences qui resserreront encore les liens intellectuels et commerciaux entre nos deux pays.

De son côté, la Chambre de Commerce Française au Canada ne restera pas inactive et organisera, comme à l'accoutumée, des manifestations comprenant, en premier lieu, le rallye annuel qui se déroulera le 27 mai, ainsi qu'un certain nombre de réunions qui seront toutes rehaussées par des visiteurs de marque qui seront de passage à Montréal durant l'Expo.

Le Président
de la Chambre de Commerce Française
au Canada
Pierre Salbaing



Après 150 ans d'activité ininterrompue, les souvenirs ne manquent pas. Surtout quand il s'agit de finance et qu'on a été à l'origine même du système bancaire d'un pays jeune... cinquante ans *avant* la Confédération canadienne! Il nous serait facile, aujourd'hui, de nous contenter de contempler le passé avec orgueil. Mais nous préférons de beaucoup regarder vers l'avenir—ce que nous pouvons faire en toute confiance. Malgré le nombre des années, la Première Banque au Canada a su conserver une inaltérable jeunesse.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

LES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA EN 1966

par PIERRE SALBAING



M. Pierre Salbaing

Dans le rapport qu'il présentait l'an dernier, mon prédécesseur et ami, Bernard Leclerc, rappelait que d'après ses statuts, notre Chambre devait aider à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.

Au terme d'un mandat, il est donc tout naturel que votre Président se demande si la Chambre a bien joué ce rôle au cours de l'année écoulée, et si lui-même et votre Conseil ont contribué à cette action.

Habitué, en homme d'affaires et en ingénieur, à disposer de données numériques me permettant à tout instant de mesurer et de contrôler l'effet des décisions que je suis amené à prendre, je me trouve, à vrai dire, fort désarmé dans le cas présent. Les seuls éléments précis dont nous disposons, pour mesurer le développement des échanges entre la France et le Canada, sont les statistiques qui concernent le volume des importations ou des exportations. Je crois qu'il serait présomptueux de penser que nous ayons pu, en quelques mois, avoir une action quelconque sur le niveau de ces échanges ; — c'est à l'action de tous nos membres dans l'exercice normal de leur activité commerciale, que l'on doit ces résultats.

Notre action, à vrai dire, ne peut avoir que des résultats à long terme, c'est ce qui rend si difficile d'en apprécier l'influence à un instant donné.

Il reste donc aux membres de votre Conseil, isolés qu'ils sont malheureusement, de beaucoup de nos membres, ignorants souvent des désirs ou même des besoins de la plupart d'entre eux, de choisir les voies qui leur semblent les plus appropriées, en espérant, en toute modestie, qu'elles ont votre sanction et en souhaitant, très vivement, que vous leur fassiez savoir votre façon de penser, que vous leur communiquiez vos désirs et vos suggestions, afin d'orienter leur action, le cas échéant, dans des voies qu'ils ont négligées ou ignorées.

Cette assemblée est la seule occasion qui nous soit offerte de nous rencontrer pour parler des problèmes de la Chambre. Malheureusement, elle me paraît trop brève pour servir de cadre à un échange constructif de point de vue. Pourtant il est nécessaire qu'un dialogue s'établisse entre les membres et ceux dont le désir et le devoir est de les servir.

J'aimerais donc vous suggérer qu'une rubrique spéciale soit ouverte, dans le cadre de notre Revue ; nous l'intitulerions « La Tribune des Membres ». Vous pourriez y publier vos idées, poser des questions aux membres ou au Conseil, recevoir des réponses de votre Conseil, voire des services de nos Conseillers Commerciaux.

Revenant à notre action au cours de l'année 1966, j'aimerais résumer d'abord les efforts que nous avons poursuivis dans les grandes voies déjà tracées par nos prédécesseurs. — Ces efforts ont porté, avec des succès variés, sur le recrutement de nouveaux membres, l'encouragement aux sections de Québec et Toronto, le maintien des services rendus par notre secrétariat, la publication de notre Revue et les manifestations spéciales : déjeuners ou dîner-cause-ries, visites et Rallye Automobile.

Recrutement

L'augmentation continue du nombre de nos membres est aussi bien une mesure de l'activité commerciale entre la France et le Canada, que de la vitalité de notre Chambre. Le recrutement doit donc constituer un souci majeur pour tous.

Au cours de l'année 1966 malheureusement, l'addition de nouveaux membres a tout juste compensé le nombre de ceux qui nous ont quittés. — La Section de Toronto a marqué une régression. — Seule, la jeune Section de Québec, à l'assemblée générale de laquelle j'assistais la semaine dernière, a vu le nombre de ses membres individuels passer de 30 à plus de 100, et celui des compagnies, de 10 à plus de 20. C'est un succès remarquable pour son premier Président, M. Louis Roy, que nous félicitons. Nous souhaitons également que son successeur, M. Gilbert Gagnon, continue sur ses traces.

Il semble que l'année 1967 soit particulièrement propice à une campagne de recrutement active, par

suite des nombreuses personnalités françaises qui visiteront Montréal. — Je demande instamment à tous nos membres de faire un effort personnel dans ce sens. — Il est d'ailleurs indispensable pour faire face à l'augmentation des dépenses qui affecte sérieusement notre budget, et permettre de maintenir le niveau actuel des cotisations. Un objectif de 50 nouveaux membres me paraît tout-à-fait réalisable.

Section de Québec et de Toronto

Je vous ai dit tout à l'heure le dynamisme de la Section de Québec. Elle s'apprête à jouer un rôle actif au cours de 1967, plus particulièrement au cours de la Semaine Française de Québec qu'organisent les Services du Conseiller Commercial de Montréal, et le Consul Général de France à Québec, M. Picard. Notre Chambre apportera son aide, en particulier pour encourager des personnalités françaises de passage, à prendre la parole à Québec. — Nous espérons également, sous réserve d'une reconsidération du montant de la subvention accordée par le Gouvernement Français, aider financièrement cette Section, ainsi d'ailleurs que celle de Toronto. — Après avoir participé à la Semaine Française à Toronto en 1966, cette Section s'apprête également à organiser un service d'accueil et d'information.

Activité du Secrétariat

Vous connaissez le dévouement de M. Francis Glorieux, de Madame Quedrue, de Madame Varichon, que je voudrais tous féliciter et remercier bien vivement pour l'aide qu'ils m'ont apportée pendant cette année.

3,000 lettres reçues, 10,000 lettres envoyées, la préparation des manifestations, dont je parlerai tout à l'heure, indiquent le travail demandé à notre secrétariat. — Et combien de demandes téléphoniques sur les sujets les plus variés, dont il est difficile de faire le compte !

D'une manière générale, de nombreuses informations ont pu être fournies en réponse à un courrier abondant, soit directement, soit en liaison avec les services commerciaux français ou avec les ministères intéressés fédéraux ou provinciaux. Ces informations couvrent un large éventail ; recherches de représentation, de débouchés possibles, placement de stagiaires, recherche de situations même, ce qui dépasse largement les limites de notre rôle.

Les visiteurs français de passage, les industriels et commerçants qui se sont présentés à nos bureaux

ont été reçus et dirigés vers les points de contact pouvant favoriser leurs projets ou répondre à leurs demandes.

L'année 1967 demandera un surcroît de travail pour lequel nous ne pouvons, malheureusement, faute de crédits, prévoir de personnel supplémentaire, en dehors de l'aide que pourra apporter un de mes adjoints, Stanislas Palewski, que ma Société mettra gracieusement à la disposition de la Chambre.

Revue

Notre Revue, qui tire maintenant à 3,000 exemplaires et s'imprime sur 36 pages au lieu de 32 autrefois, a paru régulièrement tous les deux mois en 1966. Elle est diffusée dans 37 pays par l'intermédiaire de nos membres ou des Chambres de Commerce Françaises ou Canadiennes. — Grâce à l'augmentation du revenu de la publicité, son budget, déficitaire en 1965 d'environ \$850, présente en 1966 un surplus de près de \$1,100. Cette amélioration qui devrait se continuer en 1967, fait de la revue un appoint fondamental aux ressources de votre Chambre.

Je voudrais d'ailleurs, à ce propos, me faire votre interprète pour remercier très vivement, M. Mhun, rédacteur en chef, pour l'excellence de ses articles, aussi bien que MM. Boyer et Spire, autres membres du Comité de Rédaction, et enfin, Madame Quedrue, à qui nous devons dans une large mesure l'amélioration du revenu publicitaire.

Nous nous proposons cette année d'essayer de lancer, dans le cadre de la revue, une rubrique « Petites annonces classées » qui devrait, étant donné sa diffusion, être particulièrement utile à ceux qui s'en prévaudront et pourrait, en outre, augmenter nos revenus.

Manifestations

Au cours de l'année, nos manifestations ont réuni plus de 2,300 personnes et ont permis à nos membres et à leurs invités de mieux se connaître et d'avoir l'occasion d'entendre des personnalités françaises ou des grands problèmes auxquels nos économies font face.

Le 27 janvier 1966

Son Excellence, François Leduc, Ambassadeur de France au Canada, inaugurerait notre saison en nous parlant de la place de la France dans le Marché commun.

Le 24 février

A l'occasion de l'inauguration de l'usine de montage SOMA, Pierre Dreyfus, Président et Directeur Général de la Régie Renault, parlait de « La Régie Renault — Le rôle d'une société nationalisée dans une économie libérale », et M. Roland Peugeot, Vice-Président de Peugeot, S.A., de « L'industrie automobile française — Ses possibilités sur les marchés d'exportation ».

Le 30 mars

M. Robert Hollier, Directeur pour le Canada du Service Officiel du Tourisme Français, intitulait « Bilan d'une Décennie : 900,000 Canadiens - 3 Canadiennes », une causerie fort spirituelle marquant son départ pour Londres.

Le 29 avril

M. Jacques Boué, Directeur des Houillères du Bassin de Lorraine des Charbonnages de France, nous exposait les problèmes de la « Reconversion Industrielle de la Région Lorraine ».

Le 28 mai

Plus de 70 voitures participaient à un Rallye Automobile, qui se terminait aux Mont-Gabriel par un buffet dansant, réunissant plus de 300 personnes et que l'aide du Comité des Vins de France nous permettait d'arroser copieusement.

Le 27 juin

M. Henri Massot, Président du journal « Paris-Presse » et Président du Syndicat de la Presse Parisienne, nous décrivait les solutions mises au point pour la « Distribution de la Presse Parisienne en Province ».

Le 13 juillet

Un groupe important de nos membres visitaient les Chantiers de l'Expo et étaient reçus par la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle.

Le 18 octobre

A l'occasion de l'inauguration officielle du Métro, M. Pierre Weil, Directeur Général de la Régie Autonome des Transports Parisiens, nous exposait « L'Évolution et les Perspectives d'avenir de la R.A.T.P. ».

Le 5 décembre

M. Valéry Giscard d'Estaing, Ancien Ministre des Finances du Gouvernement Français et Président du Parti Républicain Indépendant, nous faisait un exposé sur « Les Perspectives Économiques de la France ».

Enfin, le 13 janvier 1967, nous avions l'honneur d'accueillir à notre tribune, M. Michel Debré, Ministre de l'Economie et des Finances du Gouvernement Français, et de l'entendre mettre au point, de façon particulièrement éloquente et logique, la thèse du Gouvernement Français sur le Système Monétaire International.

Comme vous pouvez l'imaginer, il n'est pas facile d'assurer l'organisation de ces manifestations, le maintien de la haute tenue gastronomique des repas, à laquelle nous attachons une grande importance, ainsi que la qualité des vins, surtout quand il convient de rester dans les limites d'un prix raisonnable, en dépit de l'augmentation galopante des prix de revient.

Nous tenons donc à remercier particulièrement l'Hôtel Ritz Carlton, en la personne de notre ancien Président, M. Jean Contat, pour sa collaboration et la haute tenue gastronomique de nos déjeuners ; ainsi d'ailleurs que le Comité des Vins de France qui, à plusieurs reprises et tout particulièrement à l'occasion du Rallye Automobile, nous a généreusement fourni les vins.

Nous aimerions d'ailleurs que vous fassiez savoir, le cas échéant, par une courte lettre à notre secrétariat, si vous estimez nécessaire de maintenir la qualité de nos déjeuners, quitte à en voir augmenter légèrement le prix, ou bien si vous accepteriez un léger sacrifice, sur la qualité des vins en particulier, pour maintenir les prix au niveau actuel.

Je voudrais aussi vous demander votre indulgence à propos des quelques séances, au cours desquelles certaines personnes n'ont pas trouvé de place. Nous ne pouvons malheureusement pas toujours prévoir le nombre de ceux qui se présentent sans avoir été prévenus à l'avance. Les problèmes ainsi créés sont absolument insolubles, lorsque la capacité de la salle mise à notre disposition est déjà atteinte. L'expérience acquise cette année permettra à votre bureau de veiller à une meilleure prévoyance au cours de 1967.

Expo 67

Il va sans dire que votre Conseil a considéré qu'un de ses devoirs principaux, au cours de l'année 1967, était de préparer le rôle que notre Chambre devrait jouer dans le cadre d'Expo 67. — Rôle d'information sur le Canada et ses possibilités, rôle d'accueil à l'égard des nombreux visiteurs, rôle de liaison entre les associations ou les hommes d'affaires canadiens et français ; enfin, rôle de soutien à l'égard des services officiels français

et, plus particulièrement, la Direction du Pavillon Français.

Déjà, une liaison étroite et un esprit de compréhension mutuelle sont établis entre la Délégation Française et votre Chambre, comme en témoigne d'ailleurs la présence parmi nous de M. Mancel-Bize, Commissaire Général adjoint, représentant M. Bordaz, actuellement à Paris, et de M. Plattard, Délégué Permanent de la Section Française.

Nous avons établi également des relations étroites avec la Chambre de Commerce France-Canada, dont le Siège est à Paris, et plus particulièrement avec M. Jean Vinant, son Délégué général, pour éviter tout conflit et assurer au contraire une collaboration efficace.

Pour mieux faire connaître nos membres et surtout leurs domaines d'intérêt, nous avons décidé de publier, en dehors de la liste alphabétique habituelle, une liste par spécialité. Vous avez été interrogés à ce sujet ; nous sommes en train de mettre en ordre vos réponses. — Nous espérons que la liste sera publiée avant l'ouverture de l'Exposition, afin d'être distribuée à tous les visiteurs français intéressés dans le commerce. Nous venons d'ailleurs de vous écrire pour vous demander si vous désiriez souligner, pour une somme relativement modique, et à l'instar des pages jaunes du téléphone, votre spécialité, les produits ou les maisons que vous représentez. Je me permets d'insister pour que vous nous répondiez rapidement. Outre l'intérêt qu'elle peut présenter pour vous, cette suggestion nous permettrait de couvrir une partie des frais d'impression.

Nous avons également décidé de préparer deux numéros spéciaux de notre Revue. — Le premier, que vous venez de recevoir, contient un article remarquable, rédigé par M. Mhun qui, en quelques pages, fait un tour d'horizon du Canada à l'intention des visiteurs. Il souligne également, par la publication des discours de MM. Giscard d'Estaing et Debré, l'intérêt que portent de hautes personnalités françaises aux activités de notre Chambre.

Un second numéro, qui sortira au mois d'avril, sera particulièrement consacré aux semaines d'information technique présentées par la France dans le cadre des manifestations du Pavillon Français, manifestations dont M. Plattard nous parlera plus longuement tout à l'heure.

Ces deux numéros de notre Revue seront largement diffusés aux visiteurs, en dehors de leur circulation normale.

Votre Conseil a également préparé le programme de toute une série de manifestations pendant la

durée de l'Expo 67, programme qui sera confirmé par votre prochain Conseil et qui contribuera, dans une large mesure, au rayonnement de notre Chambre.

Au terme de cet exposé un peu long, je voudrais remercier, au nom de tous nos membres, M. François Leduc, Ambassadeur de France, pour l'intérêt suivi qu'il a porté à nos activités. — Je voudrais aussi remercier Monsieur Devinat, Conseiller Commercial et Financier près l'Ambassade, M. Plattard, Conseiller Commercial à Montréal, M. Brassard et les services du Conseiller à Montréal, pour l'aide qu'ils nous ont accordée et la cordialité des relations qu'ils ont entretenues avec nous.

Je voudrais également vous dire que ma tâche a été très largement facilitée par l'amicale collaboration de notre ancien Président, Bernard Leclerc, qui a bien voulu nous faire profiter de son expérience, et par le soutien que m'ont accordé les membres du Conseil et des Comités nombreux qu'il avait constitués. — Si vous estimez que votre Chambre a convenablement rempli son rôle en 1966, c'est en grande partie à eux que vous le devez. Mais son succès aura surtout été dû à tous ceux d'entre vous qui ont assidûment suivi ses manifestations et ont montré, par leur présence, l'intérêt qu'ils lui portaient.

À NOS LECTEURS

Nous envisageons d'ouvrir prochainement dans cette Revue les deux nouvelles rubriques suivantes :

- LA TRIBUNE DES MEMBRES, ouverte à tous, qui devrait permettre aux membres de la Chambre de présenter leurs suggestions, de poser des questions au Conseil d'administration, d'échanger des idées, bref d'établir un dialogue entre eux et le Conseil.
- LES PETITES ANNONCES CLASSEES, qui devraient rendre les services pratiques qu'une telle rubrique procure habituellement.

Nous encourageons donc tous nos lecteurs à s'en prévaloir.

NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce Française au Canada s'est tenue le 7 mars à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal. Le conseil d'administration pour l'année 1967-68 a été présenté par M. Bernard Leclerc, président du comité de nomination.

Le président, les deux vice-présidents, le secrétaire et le trésorier ont été réélus. Le conseil accueille les nouveaux membres suivants : MM. Pierre Adam, Philippe Dalle et Michel Pairault. Entrent au conseil d'arbitrage : MM. R. M. Chouteau, Michel Ferrat et F. Mercier. Nos lecteurs trouveront la composition complète du conseil d'administration à la page 56.

L'ordre du jour comportait le rapport du trésorier, M. Martin Forest, et le rapport du président, M. Pierre Salbaing, sur les activités de la Chambre en 1966. Nous publions dans cette Revue le bilan de notre Chambre pour 1966 et le rapport du président.

A l'issue de l'assemblée, M. Yves Plattard, conseiller commercial de France à Montréal, a fait un exposé sur la participation de la France à l'exposition universelle de Montréal. Nous publions dans les pages suivantes une description détaillée du pavillon de la France à cette exposition.

LE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le commerce franco-canadien a évolué de manière favorable à la France ces dernières années. En effet, les exportations françaises au Canada ont augmenté de 70,8% de 1962 à 1965, alors que les ventes du Canada à la France progressaient d'une proportion moindre pendant le même temps, soit de 51,6%. Depuis 1965 la balance commerciale entre les deux pays laisse un excédent à la France.

A cause de la publication tardive des statistiques du commerce extérieur, par le Bureau fédéral des Statistiques d'Ottawa, nous ne disposons pas des chiffres complets de l'année 1966, mais seulement de résultats des 9 premiers mois. La comparaison avec 1965 montre que la croissance des ventes de la France s'est poursuivie en 1966, le gain d'une année à l'autre ressortant à 14,1%. Ce pourcentage correspond au taux d'augmentation des importations globales du Canada en 1966. Il est probable que les ventes de la France auront avoisiné \$100 millions l'an dernier.

En dépit de ce redressement, la France arrive toujours loin derrière l'Allemagne fédérale, dont les exportations au Canada ont atteint \$170,3 millions pendant les 9 premiers mois de 1966. C'est plus du double de la France. Celles de l'Italie sont sensiblement inférieures (\$64,3 millions).

Les exportations du Canada en France ont peu changé au cours des trois premiers trimestres, entre 1965 et 1966. Elles ne s'élèvent que de 4%, alors que la croissance des exportations totales du Canada, en 1966, est de plus de 17% par rapport à 1965. En 1966, les ventes du Canada ont très peu progressé également en Allemagne fédérale. Par contre, elles ont nettement augmenté en Italie et en Hollande.

Le Canada continue de vendre davantage à l'Allemagne fédérale (\$129,6 millions pour les 9 premiers mois de 1966), la Hollande (\$99,7 millions), l'Italie (\$88,6 millions), l'ensemble Belgique-Luxembourg (\$83,9 millions) qu'à la France.

ÉVOLUTION DU COMMERCE FRANCO-CANADIEN *

	Importations françaises au Canada	Exportations canadiennes en France
1962	56.159.700	57.560.620
1963	58.170.434	63.426.687
1964	69.011.105	79.432.882
1965	95.935.724	87.301.602
9 mois 1965	63.890.691	60.313.119
9 mois 1966	72.926.000	62.733.897

* Source : Bureau fédéral de la Statistique.

PLUS QUE CENTENAIRE EN FRANCE,

LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La seule Banque de Dépôts Française aux États-Unis

vous offre dans ses deux succursales de New York

- **Succursale Principale : 66 Wall Street, New York 10005 - 269-4600**
- **Rockefeller Center : 15 West 50th Street, New York 10020 - 581-9630**

un service bancaire complet et notamment :

Transferts de fonds aux États-Unis et à l'étranger ;

Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargne, etc.

L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE DANS LE CADRE DU MARCHÉ COMMUN

Par M. JEAN-CLAUDE ROUSSEL

L'invité d'honneur et conférencier à notre déjeuner du 7 mars était M. Jean-Claude Roussel, président des LABORATOIRES ROUSSEL-UCLAF, qui fit un excellent exposé sur l'évolution de l'industrie pharmaceutique française, spécialement dans le cadre du Marché commun. Nous publions dans les pages suivantes le texte complet de l'allocution de M. Roussel. Nos lecteurs trouveront également le texte de la présentation du conférencier par notre président, M. Pierre Salbaing, et des remerciements adressés par M. Jacques Fossard, directeur général de Poulenc Limitée.



M. Jean-Claude Roussel

Les paroles aimables du Président Salbaing risqueraient d'ébranler ma modestie personnelle si je ne savais qu'elles sont dues à une ancienne amitié, également à sa générosité personnelle, enfin à ses devoirs d'hôte d'aujourd'hui.

Il n'empêche que l'on aime s'entendre dire des choses agréables et ces paroles ajoutent encore au

plaisir que j'ai de me retrouver au Canada aujourd'hui. Au Canada où, il y a dix ans, je venais pour la première fois et où j'ai, depuis, lié de nombreuses relations et me suis fait de nombreux amis. Ces liens d'amitié se sont également resserrés du fait que depuis 10 ans j'ai constitué au Canada une société — Roussel (Canada) Ltée — et que l'accueil bienveillant du Canada et du corps médical fait que cette société se développe et qu'elle crée donc entre le Canada et moi un lien supplémentaire.

Je voudrais d'abord vous dire combien je suis flatté de me trouver devant une assemblée aussi éminente que celle de la Chambre de Commerce Française au Canada pour y faire l'exposé qui m'a été demandé. Ensuite, j'ai peut-être un léger avantage sur vous. En effet, j'ai eu le privilège hier d'être reçu par Monsieur Dupuy et de visiter l'Expo. Je voudrais dire combien j'ai été frappé par l'ampleur des travaux accomplis et, pour ma part, je souhaite que cette réalisation, symbole de dynamisme de Montréal et du Canada, soit un succès complet et que le pays en recueille les bénéfices attendus.

Enfin, avant de commencer, je voudrais évoquer le deuil cruel qui frappe ce pays. Pour nous Français, le Général Vanier était non seulement un grand stratège, un homme politique, un grand canadien, un grand homme de devoir, mais aussi un grand ami de la France. A ce titre, mes compatriotes sont certainement très unis avec moi pour vous dire la peine profonde que nous ressentons aujourd'hui.

Bien que je m'adresse à un auditoire hautement éclairé sur les aspects multiples des différentes activités, il me paraît indispensable de commencer par rappeler l'importance sociale de l'industrie pharmaceutique.

En effet, le rôle de l'industrie pharmaceutique est de procurer aux hommes les moyens de combattre la maladie, et par là, d'atténuer les souffrances et d'allonger la vie humaine.

Depuis un quart de siècle, le domaine de l'industrie des médicaments s'élargit constamment et rapidement :

- Aux produits naturels, se substituent de plus en plus des produits synthétiques : hormones, vitamines, antibiotiques.
- Les nouveaux anti-tussifs remplacent la codéine de nos parents.
- Les antibiotiques de synthèse, plus actifs, plus puissants, à action permanente, supplantent la bonne vieille quinine.

Les exemples pourraient être multipliés.

En vingt années, grâce à ces progrès, l'espérance de vie pour les habitants des pays de l'Occident, s'est accrue de quelque dix ans.

Des maladies jadis incurables ont pratiquement perdu leur caractère de gravité : la tuberculose, la syphilis, quelques maladies à virus.

Les épidémies d'origine grippale sont les seules qui subsistent de nos jours.

Dans cette mission de servir, la santé publique, l'industrie pharmaceutique compte à son actif d'inesestimables réalisations dépassant largement, sinon ses ambitions, du moins ses premières espérances.

Cette évocation des progrès de l'industrie pharmaceutique conduit à évoquer le rôle capital dévolu, dans son sein, à la recherche.

La découverte d'un médicament nouveau est le résultat d'un travail considérable : en moyenne générale, sur quatre mille produits dont on réalise la synthèse en laboratoire, trois seulement franchissent les sas successifs, avant de pouvoir être mis à la disposition du médecin et de ses patients. Encore faut-il admettre que sur ces trois produits élus, un seul peut être considéré comme une véritable réussite, alors que les deux autres ont seulement des qualités thérapeutiques moyennes. Les recherches sont toujours longues, hasardeuses, et par conséquent, très coûteuses. Tels sont les risques normaux des entreprises industrielles pharmaceutiques.

Pour remplir ce rôle social, l'industrie pharmaceutique a été amenée progressivement à fabriquer ses produits sur une vaste échelle, au prix d'un effort financier considérable.

La grande industrie pharmaceutique évoque beaucoup plus l'industrie lourde que le mortier du phar-

Selon les évaluations du Ministère des Affaires Économiques, ses ventes se sont accrues en moyenne de 12% par an pendant la dernière décennie, passant de 525 millions de francs en 1950 à plus de 3,5 milliards de francs en 1960 et à près de 5 milliards de francs en 1966.

Les exportations françaises de produits pharmaceutiques représentent environ 10% des exportations mondiales de ces produits, ce qui place la France au cinquième rang des exportateurs mondiaux après l'Allemagne, les États-Unis, la Grande Bretagne et la Suisse.

Au sein de l'économie française, ce secteur constitue l'un des plus dynamiques en matière d'exportation. L'ensemble constitué par les médicaments et les produits chimiques en vrac à usage thérapeutique se situait en 1960 au huitième rang des industries exportatrices françaises.



MM. Yves Gauthier, Directeur général de Roussel (Canada) Ltée ; Robert F. Daily, Président du conseil d'administration Association Canadienne des Manufacturiers de Produits Pharmaceutiques ; François Ducros, Membre d'honneur de la Chambre de Commerce Française, Vice-Président et directeur général de la Corporation Pharmaceutique Française Ltée ; Pierre Guin, Président du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec ; André Mancel-Bize, Commissaire général adjoint de la Section Française de l'Expo 1967 ; Robert Fauris, Consult de France à Montréal.

macien et, souvent, lorsque l'on parle d'industrie pharmaceutique on ne songe pas à cette grande industrie chimique qui nécessite des investissements considérables.

Il est certain que le rôle social de l'industrie pharmaceutique n'a pas manqué d'attirer l'attention des pouvoirs publics qui, d'une part, ont le souci de protéger le public en contrôlant les produits mis sur le marché et, d'autre part, font pression sur les prix de façon à rendre les spécialités accessibles au plus grand nombre.

Cette action des pouvoirs publics n'a pas manqué d'influer sur le développement de l'industrie pharmaceutique. Voyons comment se présente la position économique de l'industrie pharmaceutique française.

C'est une grande industrie qui représente près de 9% de la production pharmaceutique mondiale ; elle se classe au quatrième rang dans le monde, après les États-Unis, le Japon et l'Allemagne.

Mais il faut noter que la fabrication à l'étranger de spécialités d'origine française représente un chiffre d'affaires correspondant à la moitié du chiffre d'affaires réalisé en France par les fabricants de produits pharmaceutiques.

L'industrie pharmaceutique française s'est concentrée de façon appréciable au cours des vingt dernières années ; elle reste cependant constituée d'un nombre important de petites et moyennes entreprises.

Quelques chiffres permettent de schématiser sa structure : en 1945, l'on comptait environ 2500 fabricants, il en reste aujourd'hui environ 500, parmi lesquels 250 laboratoires industriels.

Les 25 premiers laboratoires font ensemble 25% du chiffre d'affaires total, les 50 premiers laboratoires font ensemble 50% du chiffre d'affaires total, les 100

Dr. Napoléon Tremblay, Assistant-Directeur de l'Assurance Hospitalisation et Directeur général du Ministère de la Santé, Région de Montréal, représentant : L'Hon. Jean-Paul Cloutier, Ministre de la Santé et de la Famille, Province de Québec ; Jean-Claude Roussel, Président-directeur général de Roussel-UCLAF ; Pierre Salbaing, Président de la Chambre de Commerce Française au Canada, Président de l'Air Liquide Canada Ltée ; P.E. Jean, Directeur régional, Direction des Aliments et Drogues, représentant L'Hon. Allen J. McEachen, Ministre de la Santé Nationale et du Bien Etre Social et Dr. R.A. Chapman, Directeur des Aliments et Drogues ; Pierre Carraud, Premier conseiller, Ambassade de France au Canada.



premiers laboratoires font ensemble 85% du chiffre d'affaires total.

Si l'on considère comme un « produit » les spécialités contenant la même substance de base et vendues sous la même dénomination quels que soient les associations, dosages, formes d'administration et modèles sous lesquels elles sont présentées, on constate que 90% du chiffre d'affaires total sont réalisés par 3000 produits représentant 8500 présentations.

A titre de comparaison : on recense environ 900 fabricants en Allemagne et 1000 en Italie. Si l'on élimine les produits dont les ventes sont très faibles, on peut estimer que l'Italie fabrique 8000 produits pour 14000 présentations, l'Allemagne 3700 produits pour 12000 présentations et la Belgique 4000 produits pour 9000 présentations.

La part du marché détenue par les 100 premiers laboratoires est, en Allemagne, pratiquement identique à celle observée en France.

Ces chiffres conduisent à deux constatations :

- l'industrie pharmaceutique française — sans être aussi concentrée que son homologue américaine —

est sensiblement moins dispersée que ses concurrents du Marché Commun.

- le nombre de produits réellement utilisés varie fortement d'un pays à l'autre et il semble qu'en France, plus qu'ailleurs, la réglementation pharmaceutique ait contribué à épurer le marché des spécialités périmées ou de faible intérêt.

Voyons quels sont les problèmes de l'industrie pharmaceutique française.

Ils peuvent se classer sous deux rubriques :

- les structures juridiques ;
- la fixation des prix.

1) Les structures juridiques

La situation de l'industrie pharmaceutique française résulte dans une large mesure des dispositions légales concernant la propriété du capital des sociétés. Aux termes d'un texte de 1941, il fallait pour avoir le droit de diriger une société de fabrication



MM. Yves Plattard, Conseiller Commercial de France à Montréal, Délégué Permanent de la Section Française de l'Expo 67 ; Jacques G. Machizaud, Directeur général des Exploitations Pharmaceutiques et Parapharmaceutiques, Roussel - UCLAF ; André Archambault, Doyen et directeur des Etudes, Faculté de Pharmacie, Université de Montréal ; Jean-Louis Guibert, Attaché Commercial près l'Ambassade de France ; Jacques Fossard, Directeur général de Poulenc Ltée.

pharmaceutique, être à la fois titulaire du diplôme de pharmacien, acquis dans un établissement français, et propriétaire du capital social. Seul habilité à mettre au point comme à vendre les médicaments, le pharmacien diplômé, bénéficiait d'un véritable privilège.

Ce monopole a fermé la porte aux capitaux d'origines diverses notamment chimiques. Sauf quelques grandes firmes, la plupart des entreprises pharmaceutiques françaises n'ont pu être soutenues après guerre financièrement, comme par exemple leurs homologues allemandes, par l'industrie chimique.

Un décret du 13 septembre 1961 a heureusement limité le privilège du pharmacien et ces nouvelles dispositions tendent à rapprocher l'industrie française des conditions d'exercice de la profession en vigueur à l'étranger, notamment chez ses partenaires du Marché Commun, et à faciliter la mobilisation des capitaux, de plus en plus importants, qui sont nécessaires.

Il est heureux que certaines grandes entreprises aient pu ainsi réaliser une concentration verticale de la production : elles constituent de ce fait des « pôles de croissance », capables de rivaliser avec les grandes sociétés pharmaceutiques étrangères.

A cette action des pouvoirs publics sur les structures des sociétés pharmaceutiques françaises, je devrais ajouter la législation très stricte en matière de visa pharmaceutique.

A l'intérieur du Marché Commun, la France a été à l'origine de cette réglementation extrêmement stricte interdisant la commercialisation d'une spécialité pharmaceutique sans l'obtention préalable d'un visa du ministère de la santé, visa à la fois technique et commercial. Pendant longtemps, l'industrie pharmaceutique française a été certainement la plus contrôlée de toutes les industries pharmaceutiques et, dans le cadre du Marché Commun, ce contrôle était particulier à notre pays. Mais, à l'heure actuelle, la plupart des nations édictent une réglementation semblable — qu'il me suffise de citer, par exemple, la Direction des Aliments et Drogues, au Canada, et la Food and Drug Administration, aux États-Unis.

2) La fixation des prix

Les spécialités sont soumises, à la fois, au blocage général des prix qui s'applique depuis plusieurs années, sauf dérogation, à l'ensemble des produits industriels, mais également au système particulier dit du « cadre de prix » qui conduit à déterminer le prix de vente des spécialités par référence au prix de revient des éléments qui concourent à leur préparation (matières premières, main-d'œuvre, frais de fabrication, etc.) et en allouant aux fabricants une marge dégressive avec le prix des spécialités, pour

couverture de leur frais généraux et de leurs bénéfices.

Ce dispositif mis en œuvre principalement dans le souci de limiter les charges de la Sécurité Sociale maintient le prix des spécialités à un bas niveau. C'est ainsi que, à l'intérieur du Marché Commun, le niveau des prix des produits pharmaceutiques français est inférieur à celui des autres états membres.

Cette situation limite les possibilités d'autofinancement des entreprises, donc le montant des fonds susceptibles d'être consacré à la recherche et aux investissements.

Il est compréhensible que ce problème de prix soit au centre des préoccupations de la profession.

* * *

Voyons maintenant le Marché commun de la Pharmacie.

Il faut reconnaître que la réalisation du Marché commun de la pharmacie se heurte à de grandes difficultés dans tous les pays membres. En effet, la pharmacie est assujettie à une réglementation complexe dont les principaux aspects sont :

- Les conditions d'exercice de la profession pour les fabricants, les intermédiaires et les pharmaciens d'officine ;
- Les conditions de création des établissements pharmaceutiques ;
- La classification des médicaments : pharmacopée et réglementation relative à la délivrance ;
- Les dénominations ;
- La présentation et l'étiquetage des spécialités ;
- La mise sur le marché des spécialités nouvelles ;
- La propriété industrielle (régime des brevets et licences obligatoires) ;
- Le mode de détermination des prix ;
- Le régime de remboursement par les organismes sociaux.

Dans l'état actuel des choses, la diversité des réglementations conduit pratiquement à un cloisonnement des différents marchés nationaux, ceci indépendamment même de toute barrière douanière.

Le Marché Commun ne sera réalisé que lorsque l'harmonisation des législations des six pays aura atteint un degré suffisant.

Quel est le point de cette question ?

Après plusieurs années de discussion une première directive, édictant une procédure commune

• Suite à la page 51

Présentation de M. Roussel par M. Pierre Salbaing

Nous avons l'honneur et le plaisir d'avoir, à l'occasion du déjeuner qui marque la clôture de notre Assemblée Générale et l'élection du nouveau Bureau de votre Chambre, un industriel français qui, à mon avis, fait partie de cette nouvelle génération de jeunes patrons en train de placer l'industrie française à la hauteur des objectifs que lui impose la création du marché commun et l'ouverture indispensable vers les marchés mondiaux.

Monsieur Jean-Claude Roussel dirige en effet l'ensemble des sociétés du Groupe Roussel-Uclaf dont le chiffre d'affaires annuel consolidé dépasse \$160,000,000. et dont les quelques soixante filiales dispersées sur tous les continents emploient plus de 18,000 personnes. La réputation du groupe Roussel, en matière de produits pharmaceutiques, plus particulièrement dans le domaine de la Chimie des Stéroïdes, n'est plus à faire et vous m'excuserez si, par manque d'expérience dans ce domaine, je choisis de m'attarder plutôt sur la personnalité de celui qui le dirige.

La mort subite de son père, pionnier de l'industrie pharmaceutique française, lui impose à 25 ans, alors qu'il poursuit encore ses études de médecine, de prendre la tête d'un ensemble complexe de sociétés. A cette époque, en 1947, tout est bouleversé et remis en question ; les structures économiques et politiques du monde occidental, la place de la France dans ce monde, la philosophie des affaires, les sciences, la technologie et les fondements mêmes de la thérapeutique. Quelle école pour un jeune patron et quelles occasions pour qui est décidé à animer une

équipe, à choisir les objectifs, à forcer des réalisations. Il suffit de lire le dernier rapport financier du Groupe Roussel que j'ai eu entre les mains il y a quelques jours pour réaliser ce que Monsieur Jean-Claude Roussel a fait, en 20 ans, de son Groupe.

Dans la façon dont ce rapport est présenté, si peu orthodoxe dans le monde des affaires françaises, on peut aussi distinguer la marque de ses qualités personnelles et de sa façon de penser qui expliquent d'ailleurs son succès. Souci de diversification de ses activités industrielles et commerciales, esprit d'entreprise audacieux, vision mondiale du rôle de sa société, conscience de l'importance de la recherche — 5% du chiffre d'affaires consolidé du groupe y sont consacrés —, conscience de la nécessité des investissements productifs, attachement aux méthodes modernes de gestion, esprit d'organisation et souci de ne pas se laisser emprisonner dans les structures désuètes, souci d'information pour les actionnaires et pour le public, qualités qu'il est agréable de reconnaître chez un homme d'affaire français, au moment où certains mettent en doute les structures traditionnelles des entreprises françaises et leur capacité de résister avec succès à la concurrence des entreprises internationales modernes.

Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter Monsieur Jean-Claude Roussel qui nous parlera de l'évolution de l'industrie pharmaceutique française dans le cadre du marché commun. Monsieur Jean-Claude Roussel.

Les Éditions Françaises Inc.

Agents Généraux pour le Canada
de la

LIBRAIRIE LAROUSSE

Siège Social :
192, rue Dorchester,
Québec 2, P.Q.

Succursale :
8440, boul. Saint-Laurent, chambre 301
Montréal 11, Qué.

Examen de la Vue

Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.

Verres de Contact

Lunettes Françaises : Amor - Nylor - Verres Varilux.

Docteur en Optométrie — Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

Jour : Mardi — Mercredi	9 a.m. à 6 p.m.
Samedi	9 a.m. à 1 p.m.
Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi	9 a.m. à 9 p.m.

4693, avenue Delorimier, Montréal

Téléphone : 523-3354

Remerciements adressés à M. Roussel par M. Jacques Fossard

Qu'il me soit permis, au nom de la Chambre de Commerce Française, d'exprimer à Monsieur Roussel toute notre gratitude pour avoir bien voulu consentir à nous exposer si objectivement et si clairement la situation actuelle de l'industrie pharmaceutique française à l'heure du Marché Commun.

Le sujet était difficile à traiter. En effet, malgré leur indéniable importance sociale et humaine, les succès remportés dans la lutte contre la maladie retiennent souvent moins l'attention que les réalisations du génie technique ou de l'architecture, comme la canalisation du St-Laurent, les barrages, le Métro, l'Expo. Même après l'achèvement de ces grands travaux, on ressent et apprécie encore leur utilité. Par contre, dès la convalescence, n'avons-nous pas hâte d'oublier le plus vite possible une grave maladie, et en même temps, les produits pharmaceutiques qui ont contribué à notre guérison ?

Après avoir rappelé l'importance sociale de l'industrie pharmaceutique en général, Monsieur Roussel nous a souligné que les entreprises françaises étaient bien armées à l'heure du Marché commun, grâce à leur concentration relative, malgré certaines difficultés de financement, qui trouveront certainement une solution.

Les découvertes actuelles ne sont plus le fruit du hasard, ni de l'étincelle magique qui jaillit dans le cerveau d'un chercheur isolé. Ce sont surtout les capitaux mis en jeu qui déterminent le développement des sciences. La Pharmacie n'échappe pas à cette règle. Or, comme tout homme d'affaires le sait, les

capitaux s'investissent là où les risques sont moindres et les perspectives de profit meilleures.

Les risques inhérents aux affaires pharmaceutiques sont grands. Monsieur Roussel nous a signalé que sur 4,000 produits synthétisés et étudiés, un seul pouvait être considéré comme une réussite. D'autre part, l'expérimentation pharmacologique et clinique devient de plus en plus lente et coûteuse, afin de respecter le principe bien connu « Primum non nocere », qui de tout temps fut la grande préoccupation des médecins.

Les capitaux ne doivent pas se détourner de l'industrie pharmaceutique pour se diriger vers d'autres secteurs plus sûrs de l'économie. Un arrêt, même temporaire, des progrès remarquables obtenus dans le domaine de la santé depuis les deux dernières décennies, serait tragique.

La réalisation d'un vrai Marché commun européen ne se fait pas, nous le savons, sans heurts ni grincements de dents. Monsieur Roussel nous a confirmé que la complexité des lois nationales régissant l'exercice des professions pharmaceutiques ne facilitait pas la création nécessaire d'organismes communs.

Les membres de la Chambre de Commerce Française, ici présents, et leurs invités, remercient à nouveau Monsieur Roussel du tableau sans passion qu'il a bien voulu leur broser. Ils partagent son espoir confiant de voir les objectifs européens atteints et même dépassés. Ils savent d'ailleurs que dans la bouche d'hommes dynamiques comme Monsieur Roussel, espoir est synonyme de réalisation.

507 Place d'Armes, Mtl 1

Tél. : 842 - 6651

MAHEU, NOËL & CIE

Comptables Agréés — Chartered Accountants

J. Emile Maheu, C.A.
Bernard Robert, C.A.
Guy Amideneau, C.A.
Gilles Yergeau, C.A.
Yvon Lapalme, C.A.
Maurice Chouinard, C.A.
Robert Jetté, C.A.
Gaétan Véronneau, C.A.
Régent Watier, C.A.
Gilles Murray, C.A.

Aurélien Noël, C.A.
A.R. Faggiolo, C.A.
Guy Landry, C.A.
André Côté, C.A.
Pierre Joyal, C.A.
Michael Doyle, C.A.
Luc Boissonnault, C.A.
André Gobin, C.A.
Rolland Mouton, C.A.

Rodolphe Maheu, C.A.
Marcel Hurtubise, C.A.
Lucien Jarry, C.A.
Gaétan Daoust, C.A.
Hubert Jordens, C.A.
Jacques Boucher, C.A.
Yvon Boyer, C.A.
Yves Massue, C.A.
Roméo Grenier, C.A.

THERMODURCISSABLES

Phénoplastes : PROGILITE

Aminoplastes : URALITE — ERVAMINE
ERVAMINE-PHENOL

Compounds polyesters : ERVAMIX

THERMOPLASTIQUES

Polystyrène : STYVARENE

Terpolymère A.B.S. : KRALASTIC*
UGIKRAL RA,
RB, TA et TB

Cop. styrène-méthacrylate de méthyle :
METACRYLENE

Terpolymère MBS : METACRYLENE BS

Cop. styrène-acrylonitrile : STYVACRIL

AGENT RENFORÇANT POUR PVC RIGIDE

RESINE S4

RESINES POLYESTERS

ERVAPON

RESINES POUR PEINTURES ET VERNIS

ERVALKYD — ERVASOL

RESINES INDUSTRIELLES

RESOPHENE

PLASTIFIANTS

ERVAFLEX

CAOUTCHOUCS ET LATEX SYNTHÉTIQUES

BUTACRIL — UGIPOL — UGITEX

MOUSSES PHENOLIQUES

ZOL

*Marque déposée. PLASTUGIL est seule licenciée d'U. S. RUBBER en France.



PLASTUGIL

Plastiques et Elastomères UGINE - PROGIL

5, rue du Général Foy — PARIS 8e

Tél.: 522.19.88 - 387.31.00 - Télex.: UGIL 28378

USINES à (60) VILLERS-SAINT-SEPULCRE - (69) LYON-VAISE
(58) CLAMECY



une nouvelle conception de l'automobile: la Renault 16

En inventant la Renault 16, Renault a repensé l'automobile. Pour la première fois, une voiture est vraiment conçue, de l'intérieur en termes de confort et de sécurité d'abord. Venez la voir et surtout, essayez-la ! L'audace, l'élégance, la pureté de sa ligne vous séduiront, mais c'est pour ses qualités profondes que vous l'aimerez.

Un moteur 1500 cm³ en aluminium, 90 mph, des reprises brillantes : La Renault 16 est faite pour les longues étapes sans fatigue puisque tout est prévu pour le confort des passagers : une suspension particulièrement douce, une climatisation "par nappes d'air différentielles" qui laisse la tête au frais... et les pieds au chaud,

des sièges moelleux qui épousent la forme du corps. En Renault 16, vous découvrirez le vrai plaisir de rouler en toute confiance, l'esprit tranquille : tenue de route exceptionnelle, traction avant, freins haute sécurité, visibilité panoramique donnent une priorité absolue à la sécurité.

Faites-lui passer un examen chez votre concessionnaire Renault le plus proche. (Il y en a plus de 150 de l'Atlantique au Pacifique).

Siège Social : 1305, boulevard Marie-Victorin, Saint-Bruno de Montarville, P.Q.

RENAULT  **16**

BILAN
de la
CHAMBRE
de
COMMERCE
FRANÇAISE
au
CANADA
en 1966

Bilan de la Chambre au 31 décembre 1966

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Mobilier de bureau	\$ 3.987.54	
Moins: Amortissement accumulé	1.900.34	\$ 2.087.20

ACTIF RÉALISABLE À COURT TERME

Cautionnements — timbres	102.50	
Comptes à recevoir	\$2.118.19	
Moins: Provision pour créances douteuses	277.25	1.840.94
		1.943.44

ACTIF DISPONIBLE

Argent en banque	2.452.29	
Argent en main	100.00	2.552.29
		<u>\$ 6.582.93</u>

PASSIF

PASSIF EXIGIBLE À COURT TERME

Comptes à payer		\$ 2.349.92
-----------------------	--	-------------

COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE

350.00

ACTIF NET

Solde au 1er janvier 1966	\$ 4.548.26	
Moins: Déficit de l'année 1966	665.25	3.883.01
		<u>\$ 6.582.93</u>

REVENUS

COTISATIONS

Membres individuels	\$ 5.400.00	
Membres sociétés	7.087.50	
Membres France — année 1965 (note) ..	1.040.42	\$13.527.92

REVUE

<i>Revenus</i>		
Publicité	10.084.54	
<i>Dépenses</i>		
Préparation, impression et commission	\$8.300.84	
Diffusion	697.57	8.998.41
		1.086.13

SUBVENTION

Gouvernement Français — année 1965 (Note)	2.637.36	
Moins: Transfert aux sections locales ..	400.00	2.237.36

DIVERS

Intérêts bancaires		151.75
		<u>\$17.003.16</u>

DÉPENSES

FRAIS GÉNÉRAUX

Salaires	\$10.338.00	
Loyer	1.399.92	
Entretien et réparations	72.16	
Poste et téléphone	1.006.30	
Fournitures de bureau et documentation ..	1.274.92	
Entretien des listes	1.111.32	
Taxe d'eau	65.27	
Provision pour créances douteuses	277.25	
Frais divers	422.62	
Electricité	43.42	
Amortissement du mobilier	521.80	
		<u>\$16.532.98</u>

DÉJEUNERS

Dépenses	\$11.454.58	
Revenus	10.319.15	1.135.43
		<u>17.668.41</u>

DÉFICIT DE L'ANNÉE 1966	\$ 665.25
--------------------------------------	------------------

Note: Les cotisations des membres de France et la subvention du Gouvernement Français se rapportent à l'année 1965 et constituent une recette et non un revenu de l'année 1966.

BERNARD LECLERC

Chevalier de la Légion d'Honneur



Monsieur Bernard Leclerc, président de la Chambre de Commerce Française au Canada de 1964 à 1966, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Nous sommes heureux de lui offrir toutes nos félicitations. Pendant deux années, M. Leclerc a dirigé notre Chambre avec le plus grand dévouement et une compétence remarquable. Tous ses amis à la Chambre — et ils sont nombreux — se réjouissent de cette haute distinction qui vient de lui être accordée.

La décoration lui a été remise par M. Bernard Lechartier, Officier de la Légion d'Honneur, au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée au Ritz Carlton le 14 avril, devant de nombreux invités. M. Leclerc était entouré de son épouse et de deux de ses fils. La cérémonie a eu lieu en présence de l'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, et du consul général de France à Montréal, M. Louis de Laigue.

FUSION UGINE-KUHLMANN

Les conseils d'administration d'Ugine, des Établissements Kuhlmann et de la Société des Produits Azotés avaient, en mai 1966, proposé à leurs actionnaires une fusion des trois Sociétés. Deux Assemblées générales extraordinaires, qui se sont tenues en novembre et décembre 1966, ont définitivement approuvé cette fusion qui implique le transfert à Ugine de toutes les activités des Établissements Kuhlmann et de la Société des Produits Azotés. Cette fusion a pris effet le 29 décembre 1966 et à partir de cette date, Ugine a pris le nom de Ugine Kuhlmann.

Le Conseil d'Ugine Kuhlmann a nommé :
M. Henri Jolivet, président, directeur général,
M. J. J. Desportes, vice-président, directeur général,
M. Jean Gall, vice-président,
MM. A. Lebreton et Ph. Duval,
directeurs généraux adjoints.

La Société comporte deux groupes : Métaux et Chimie.

Le groupe Métaux est constitué de trois Divisions:

- Aciers Spéciaux,
- Ferro-alliages,
- Métaux non ferreux.

Le groupe Chimie est constitué de deux Sociétés Mandataires dont M. J. J. Desportes est Président :

- Société des USINES CHIMIQUES
UGINE KUHLMANN,
- Société FRANÇAISE DES
MATIÈRES COLORANTES.

Avec effet, à la date du 29 décembre 1966, toutes les activités d'UGINE, des Établissements KUHLMANN et de la SOCIÉTÉ DES PRODUITS AZOTÉS ont été transférées à UGINE KUHLMANN. Tous les droits et obligations pouvant résulter d'accords ou autres engagements en vigueur à la date de la fusion sont transférés à UGINE KUHLMANN.

D'une façon générale, les rapports entre les trois anciennes Sociétés et les sociétés ou personnes tierces ne seront en rien modifiés par cette réorganisation dont l'objet est essentiellement d'ouvrir de larges possibilités de rationalisation et de favoriser de nouveaux développements dans les domaines de la production, de la vente, de la recherche et de l'engineering.

LA CAPACITÉ CONCURRENTIELLE DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE S'AFFAIBLIT

par H. MHUN

Dans une étude récente sur l'économie canadienne, l'Organisation de Coopération et de Développement Économique souligne l'urgence d'enrayer la hausse des coûts de production et des prix. Dans son rapport annuel sur la Banque du Canada, le Gouverneur, M. Louis Rasminsky, fait exactement la même recommandation. Des deux côtés, le diagnostic est le même : après une période de plus de trois ans de forte expansion dans la stabilité — de 1961 à la mi-1965 — l'inflation se manifeste de manière sensible au Canada.

Ces deux documents attirent une fois de plus l'attention sur la difficulté, dans une économie de marché, de réaliser l'expansion dans la stabilité des prix et de la monnaie. Ce problème est d'autant plus important pour le Canada que sa prospérité dépend dans une large mesure de son commerce extérieur. La hausse excessive des coûts et des prix affecte sa position concurrentielle sur le marché mondial. Et la proximité des États-Unis ne fait qu'accroître la difficulté. En effet, bon an mal an, 60% des exportations du Canada sont dirigées vers ce pays qui fournit plus de 70% de ses importations. Cette situation particulière se traduit pour ce pays, par un impératif : faire face à la concurrence américaine.

Or l'évolution des deux économies voisines n'est guère favorable au Canada depuis quelque temps. Les effets bénéfiques de la dévaluation du dollar canadien de 1962 sont maintenant épuisés. Les pressions inflationnistes qui se sont manifestées dans toute l'Amérique du Nord depuis la fin de 1965 ont été particulièrement vives au Canada. La raison, sans doute, en est que l'équipement productif, en hommes et en matériel, a souvent été utilisé au-delà de sa capacité, en tout cas à un taux supérieur à celui des États-Unis. Ainsi, jusqu'à récemment, la sidérurgie travaillait à 100% de sa capacité et il y a toujours pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie minière. Ce qui n'empêche pas un chômage chronique dans certaines régions défavorisées.

Les chiffres mentionnés dans le rapport de la Banque du Canada sont significatifs à cet égard. L'indice des prix à la consommation s'est accru de 3,8% au Canada en 1966 et de 3,3% aux États-Unis. L'indice des prix des biens et des services, considéré

dans le produit national brut, a augmenté de 4,7% au Canada l'an dernier et de 3,6% seulement aux États-Unis. Il en résulte que les marges bénéficiaires des entreprises canadiennes ont fléchi davantage que celles des entreprises américaines. Cela n'est guère satisfaisant au point de vue de la capacité d'investissement.

Du côté de la productivité, l'évolution est également plus favorable aux États-Unis. Les coûts unitaires de la main-d'œuvre ont augmenté beaucoup plus vite au Canada en 1966 soit de 5,8% au lieu de 3,8% aux États-Unis. A ce sujet, le Gouverneur de la Banque du Canada et le rapport de l'O.C.D.E. sont d'accord pour affirmer que les hausses de salaires ont été excessives l'an dernier au Canada. Le coût de la main-d'œuvre s'est accru en effet près de deux fois plus vite que la productivité.

Si ces tendances devaient se poursuivre, non seulement la réduction du déficit des paiements courants serait plus difficile, mais l'économie se détériorerait. La capacité concurrentielle du Canada continuerait de s'affaiblir dangereusement. Rappelons que le gouvernement fédéral est intervenu l'année dernière, au moyen de la politique fiscale et monétaire, pour freiner les pressions inflationnistes. Selon M. Rasminski, son intervention a été trop tardive et pas assez vigoureuse. Il reste toutefois que la hausse des prix est moins forte depuis quelques mois.

Il est peu probable que le gouvernement central s'engage, comme on l'a fait en France, dans une politique rigoureuse de contrôle des prix et des salaires, qui est difficilement applicable au Canada — sauf en cas de crise. Toute mesure de contrôle de l'inflation doit tenir compte également du chômage qui, cet hiver, avec le sous-emploi saisonnier, représente encore 5% de la main-d'œuvre. Par contre, il est possible — comme le recommande le Conseil économique du Canada — qu'une politique assez souple des revenus et des prix soit élaborée progressivement. Quant à l'amélioration de la productivité, c'est une œuvre de plus longue haleine : elle est liée aux problèmes de l'enseignement et de la formation professionnelle, lesquels, heureusement, retiennent de plus en plus l'attention des Pouvoirs publics.



**VOULEZ-VOUS,
VOUS
AUSSI,
BATTRE**

**VOS
CONCURRENTS
DE
VITESSE?**

PRENEZ UN BON DÉPART! L'Europe offre aux entreprises canadiennes de vastes possibilités pour l'exportation et l'importation. C'est un marché extrêmement profitable, surtout si vous y allez en personne. De plus en plus, les hommes d'affaires se rendent compte qu'il est plus facile de négocier des transactions avantageuses et d'obtenir des livraisons rapides quand on se rend soi-même sur place. Mais avant de partir, consultez le Service d'expansion des affaires d'Air Canada. Il peut vous fournir des indications précieuses sur les occasions d'affaires qui existent au Royaume-Uni et en Europe continentale.

Grâce à son choix insurpassé de services par jet, Air Canada relie, tout au long de chaque semaine, les principales villes canadiennes à Francfort, Paris, Copenhague, Moscou, Zurich, Vienne, Shannon et, avec BOAC, à Londres et Glasgow. De ces grands centres, vous avez des correspondances pratiques pour toutes les villes importantes de l'Europe. Votre agent de voyages se chargera de vous préparer tout votre itinéraire, y compris vos correspondances entre villes européennes. Il fera aussi le nécessaire pour le transport de vos échantillons et articles d'exposition, puis, une fois vos transactions conclues, pour la livraison rapide des marchandises par fret aérien.

Quand une occasion d'affaires se présente soudainement, gagnez vos concurrents de vitesse en vous rendant personnellement sur place. Demandez à votre secrétaire de téléphoner à votre agent de voyages ou à Air Canada.

AIR CANADA 

LA PRODUCTIVITÉ AU CANADA

par PIERRE JAEGLY

Depuis sa création en 1963 le Conseil économique du Canada accorde une attention soutenue au problème de la productivité qu'il considère comme la clé de la prospérité du pays. Le Conseil considère en effet la productivité comme : « Un moyen commode et conventionnel de mesurer les effets de toutes les forces, autres qu'une simple augmentation de l'emploi, qui contribuent à accroître la production totale ». En fait cet instrument de mesure est des plus complexes et comporte des implications de toutes natures : techniques, financières, économiques, sociales et politiques. Ceci explique partiellement pourquoi un nombre impressionnant de pays, même industrialisés, n'ont pas encore réussi à créer un appareil statistique à la mesure de leurs exigences de développement. A l'heure actuelle, rares sont les pays qui ont le privilège d'asseoir leur progrès économique sur une véritable politique de productivité. Les pays, qui, à l'instar du Canada, sont engagés dans cette voie, s'ingénient à élaborer des formules d'analyse sectoriales et globales.

Du point de vue méthodologique, le Conseil économique se fonde primordialement sur la productivité du travail, c'est-à-dire sur le rapport de la production globale nette à la main-d'œuvre employée. D'autre part, il convient de ne pas perdre de vue le fait que les formules retenues dans les diverses méthodes de calcul de la productivité peuvent avoir une influence plus ou moins marquée selon les pondérations dont elles sont affectées ou suivant le secteur industriel ou l'économie à l'étude. Aussi, conscient des difficultés inhérentes à de telles approches, et animé par le souci de perfectionnement constant de ses instruments d'analyse, le Bureau fédéral de la statistique a-t-il récemment décidé d'étendre ses efforts de recherche à un plus grand nombre d'industries et de multiplier les statistiques comparatives entre le Canada et les États-Unis. Cette orientation paraît d'autant plus précieuse que l'économie canadienne est étroitement imbriquée à celle des États-Unis. Par ce biais, la mise en place progressive d'un appareil statistique efficace constituera un facteur vital pour l'analyse de la structure et du progrès de l'économie nationale. C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent exposé. Au premier chef nous mettrons en lumière les tendances de la productivité au Canada, puis nous essaierons d'en dégager les implications techniques et les fondements d'une politique de la productivité.

En fixant ses objectifs pour 1970 le Conseil économique a tenu compte, entre autres facteurs,

d'un taux d'accroissement de la productivité identique à celui qui prévalait entre 1946 et 1956. Au cours de cette période la production par main-d'œuvre employée a progressé de 3,2% par an. Ce taux a pu être réalisé grâce à l'abondance des récoltes de blé et à l'accroissement des investissements. En revanche, entre 1956 et 1963 la production par personne employée ne s'est accrue que de 1,0% par an. Pendant cette période le taux de chômage avait pris des proportions parfois alarmantes et le potentiel de croissance de la productivité de 1,9% n'a pu être réalisé en raison d'une sous-utilisation notoire des ressources productives. En conséquence, entre 1946 et 1963 les glissements structurels se sont multipliés. Le secteur tertiaire avait enregistré une expansion sensiblement plus vigoureuse que les secteurs primaires et secondaires. Or, il est reconnu que dans les services l'amélioration de la productivité se fait à un rythme moins rapide que dans le secteur des « biens ».

De tels changements se sont accompagnés d'une mobilité accrue des travailleurs, d'une accélération des investissements productifs et sociaux d'une hausse notable de la production globale du pays. Entre 1963 et 1966, le taux de croissance annuel du volume global de la production a été de 6%. Cependant au cours de cette même période, la productivité du secteur non agricole, n'a enregistré que de faibles gains et n'a contribué que très peu au relèvement du niveau de vie au Canada. C'est grâce à l'accroissement de la productivité agricole que l'économie canadienne a pu soutenir le rythme de croissance de l'économie américaine.

En définitive, l'amélioration du niveau de vie du Canada est notablement subordonnée à l'aménagement spontané du rapport des forces économiques composantes (capital - travail - innovations - matières premières) et à l'impact final de leur résultante. Nous touchons ainsi directement aux problèmes techniques, économiques et sociaux de la productivité au Canada.

Du point de vue technique la recherche d'une meilleure productivité a mené à l'étude et à la mesure du rendement du travail et de l'efficacité du capital investi. Les études des temps et des mouvements ont grandement contribué à l'amélioration de la productivité individuelle au Canada, comme d'ailleurs dans les autres pays industrialisés. Il reste cependant d'importants progrès à réaliser, au niveau de l'entreprise et à l'échelle nationale. C'est ce qui ressort

SOMETHING NEW IN NATURAL GAS LIQUEFACTION :

TEAL

THE FRENCH COMPANY CREATED BY L'AIR LIQUIDE AND TECHNIP TO POOL THEIR PROCESSES, PATENTS AND KNOW-HOW



Camel's liquefaction plant in Arzew (Algeria)

TEAL'S EXPERIENCE AT YOUR SERVICE :

FOR MASS PRODUCTION OF LIQUEFIED NATURAL GAS FOR SEA TRANSPORTATION OR PEAK LOAD SHAVING OPERATIONS.

- CONCEPTION SIMPLICITY LEADING TO LOW INVESTMENT COST
- EASINESS AND FLEXIBILITY OF OPERATION LEADING TO ANNUAL ON STREAM EFFICIENCY AND MINIMUM OPERATING COST.

SOME REFERENCES

STANDARD CASCADE CYCLE

- COMPAGNIE ALGERIENNE DU METHANE LIQUIDE - ALGERIA : 150. MMSCFD
- CITY OF MEMPHIS - USA : 5. MMSCFD

INCORPORATED CASCADE CYCLE

- GAZ DE FRANCE - FRANCE - PILOT PLANT : 0.75 MMSCFD
- TEXAS EASTERN TRANSMISSION CO, USA : 11.2 MMSCFD

PUB TEAL 07-67

TEAL

6, RUE COGNACQ-JAY
TEL. : 705.99.68

75-PARIS 7° FRANCE
TELEX : 27-716-AIRLIQ



des objectifs fixés par le Conseil économique lorsqu'il préconise l'amélioration de la productivité par une élévation des qualifications professionnelles, une souplesse accrue dans l'affectation des ressources productives, une spécialisation industrielle plus poussée, et un renforcement du progrès technologique. Considérés dans leur finalité tous ces facteurs de progrès sont nécessairement interdépendants et ont un dénominateur commun qui est le relèvement du niveau de vie.

L'amélioration du niveau d'instruction et de la formation professionnelle est un impératif premier pour l'avancement du niveau de vie. Une étude récente montre que l'accroissement de la moyenne des années d'études est sensiblement plus faible au Canada qu'aux États-Unis. L'écart entre les deux pays étant environ de 20% pour les groupes d'âge situés entre 25 et 54 ans. Au dernier recensement du Canada (1961) le Bureau fédéral de la statistique a mis en rapport le revenu moyen annuel non-agricole et le niveau d'éducation; en voici quelques données comparatives :

Scolarité	Revenu annuel dollars	Indice
0 - 8 ans, élémentaire	3.526	100
1 - 3 ans, secondaire	4.478	127
4 - 5 ans, secondaire	5.493	156
Études universitaires	6.130	174
Grade universitaire	9.188	261

Cette corrélation a été également mise en lumière aux États-Unis lors du recensement en 1960. Il se pose, de ce fait, le problème du rendement des dépenses « d'investissements dans les ressources humaines ». D'après certaines estimations récentes les capitaux consacrés aux études secondaires et universitaires au Canada auraient un rendement annuel de 15% à 20%. En ce qui concerne la main-d'œuvre non-agricole on considère qu'au moins $\frac{1}{4}$ des augmentations du salaire réel est imputable au relèvement du niveau d'instruction.

Les dépenses publiques destinées aux universités et aux instituts devraient, d'ici à 1970, s'accroître d'environ 16,4%, celles des écoles professionnelles et techniques de 7,9% et celles des écoles secondaires de 2,2%. De plus, des dépenses spéciales sont prévues pour la mise en œuvre de programmes de perfectionnement et de réadaptation de la main-d'œuvre. Les gouvernements fédéral et provinciaux, tout comme les entreprises, ont pleinement conscience de la nécessité de recyclage ou de perfectionnement de certains groupes de travailleurs. Une politique raisonnablement conçue dans ce sens permettrait d'encourager la mobilité de la main-d'œuvre de secteur à secteur ou de région à région.

En ce qui touche la recherche et le développement industriel, le gouvernement abandonne graduellement les stimulants fiscaux spécifiques et s'oriente vers une politique systématique de subvention à la recherche et au développement. Un certain nombre d'organismes d'aide furent mis sur pied.

Le « Programme d'aide à la recherche industrielle », sous la tutelle du Conseil national de la recherche; le « Programme pour l'avancement de la technologie » et le « Programme de partage de la mise au point du matériel de défense », sous l'égide du Ministère de l'Industrie, enfin le « Programme de la Recherche Industrielle pour la Défense », sous le contrôle du Ministère de la Défense, et le « Programme des stimulants à la recherche et au développement dans l'industrie ». Depuis 1962 les subventions du « Programme d'aide à la recherche industrielle » consenties à l'industrie manufacturière ont sextuplé. Le budget de 1966-67 du « P.A.R.I. » par exemple dépasse \$5 millions. L'objectif de ce programme est d'aider les industries à réaliser plus efficacement les progrès technologiques requis pour assurer leur avenir. En vertu de tels programmes les entreprises subventionnées s'engagent à équiper des laboratoires de recherche et le gouvernement s'occupe de la rémunération de l'équipe des chercheurs. Vers la fin de 1966, 89 entreprises avaient 142 projets en voie de réalisation. Sur ces 89 entreprises environ $\frac{2}{3}$ appartenait à l'industrie chimique, $\frac{1}{3}$ à l'industrie électrique et $\frac{1}{3}$ à l'industrie du papier.

Tout récemment l'Engineering Institute of Canada présenta au gouvernement fédéral un rapport visant à la définition d'une « Politique canadienne de la recherche et du développement » susceptible d'activer la création d'instituts universitaires, comme le « Mineral Industries Research Institute » ou le « Pulp and Paper Research Institute » de Montréal. Il est évident qu'une telle politique devra s'échelonner dans le temps en tenant compte d'un ordre priorités rigoureux, conforme aux besoins de développement économique à long terme du Canada.

L'amélioration de la productivité est encore subordonnée à d'autres facteurs, dont le plus vital est celui du financement des activités économiques. Le Canada a enregistré au cours des dix dernières années un accroissement extraordinaire de ses investissements industriels et sociaux. A la fois la disponibilité d'une nombreuse main-d'œuvre et la proximité du vaste marché américain déclenchèrent la mise en chantier d'imposants programmes d'immobilisations. Les grandes industries du pays, notamment celles des ressources naturelles et de la métallurgie, exigèrent, en sus d'une main-d'œuvre qualifiée, d'importantes mises de fonds. Pour faire face aux dépenses extrêmement lourdes exigées par les nombreux projets d'industrialisation les entrepreneurs

et gouvernants canadiens s'orientèrent la plupart du temps vers les marchés financiers américains, et plus spécialement vers New York. Il s'est avéré, cependant, au cours des trois dernières années que la masse des investissements au Canada n'a pas suivi le rythme de la production. La capacité productive a de ce fait été poussée dans la majorité des secteurs à la dernière limite, ce qui n'améliore pas le coefficient de productivité.

Pour assurer une croissance soutenue de la production, le Conseil économique estime que les investissements devraient évoluer à environ 8% par an d'ici à 1970. De tels pronostics tiennent tout naturellement compte d'un accroissement adéquat de la productivité.

Grâce à ces investissements l'industrie canadienne aura plus facilement accès aux techniques les plus modernes qui permettent l'amélioration du processus de production. Les économies de coûts qui en résultent et la spécialisation que cela implique la plupart du temps mènent directement à la production de masse, seule issue possible à l'établissement de grands complexes industriels. Ces investissements devront être réguliers et suffisamment importants pour répondre à l'augmentation de la production induite par les pressions de la demande. La combinaison de la fonction finance à la fonction travail qualifié — matières premières — innovation dans des proportions optimales, que chaque entreprise ou groupe aura à déterminer, devra assurer un niveau de productivité suffisamment élevé pour maintenir les diverses firmes dans les limites de la concurrence à mesure que les barrières tarifaires s'abaissent.

A cette expansion des investissements doit correspondre un contrôle du niveau de la productivité qui dépend lui-même de la plasticité des structures des entreprises. C'est en ce domaine que l'esprit d'entreprise et d'innovation devient un facteur déterminant dans le succès, ou l'insuccès, d'une politique de productivité. D'une façon générale, d'ailleurs, le degré de dynamisme de la direction des entreprises constitue une mesure, parfois subjective il est vrai, de la rentabilité future des opérations. C'est ce qui explique parfois, en partie, les disparités du taux de productivité dans des entreprises de même envergure.

A l'analyse il appert que l'évolution du taux de productivité ne s'effectue pas de façon homogène. Une politique de la productivité devra donc présenter un certain nombre de qualités dont la souplesse n'est pas la moindre. Avant de passer en revue les diverses options susceptibles de former la trame d'une politique globale de la productivité du Canada il paraît intéressant de rappeler succinctement quels effets

directs peuvent être attendus d'une telle politique. Ces effets sont sensibles tant du point de vue économique que social.

Du point de vue économique, l'amélioration de la productivité suppose une allocation optimum des ressources disponibles dans le but d'accroître la production sans augmenter le temps de production. Un tel processus aboutit à la contraction des prix de revient et, normalement, en situation non monopolistique, à la stabilisation des prix. Les enchaînements qui en découlent sont nettement favorables à l'expansion de l'économie. L'entrepreneur, en ce qui le concerne, bénéficiera d'un allègement des charges sociales, d'un niveau de prix plus compétitif sur les marchés internationaux, et de possibilités accrues de financement.

L'État, lui-même, tire avantage d'une expansion de la capacité fiscale des contribuables, particuliers et sociétés. Si l'on pouvait ainsi joindre une hausse de la productivité administrative des organismes publics à l'augmentation de la productivité des entreprises, l'État pourrait, en période de haute conjoncture, accumuler des plus-values fiscales substantielles susceptibles d'être affectées à la reviviscence de secteurs en souffrance. D'autre part, les effets favorables d'une politique de productivité se répercutent sur la balance commerciale du pays puisque les prix deviennent plus compétitifs et qu'ils facilitent un accroissement du flux des exportations. Du point de vue social les effets d'une amélioration de la productivité sont le plus remarquable du fait qu'ils touchent directement au problème des structures sociales. Les salariés de toutes catégories peuvent bénéficier de traitements supérieurs pour un temps égal ou un inférieur de travail, le temps disponible pour les loisirs augmente, la santé générale de la nation pourra atteindre de meilleures normes et les conditions de vie deviendront de plus en plus décentes. C'est surtout à cet égard que « la productivité clé d'un meilleur niveau de vie » prend tout son sens et doit vibrer avec toute l'intensité du slogan.

C'est à l'arrière-plan de tous ces mécanismes que doit se profiler une politique coordonnée et suivie de la productivité. Ceci représente une œuvre de longue haleine requérant l'adhésion de tous les centres de décision économique sans exception. La place de plus en plus enviable du Canada dans le concert des nations industrialisées et les moyens défensifs que cela implique en matière de commerce international militent en faveur de la définition et de l'application d'une politique nationale de la productivité. A cet effet le Conseil économique a proposé certaines voies d'approche dont voici les grandes lignes.

Le Conseil accorde une attention particulière à la qualité et à l'efficacité des facteurs de productivité.

Et c'est le facteur humain qui occupe la première place dans ses considérations. Le facteur travail est le plus important par sa part même dans le revenu national. Le capital et les matières premières ne viennent qu'en second et troisième lieux. Depuis plusieurs années la qualification de la main-d'œuvre canadienne s'est dépréciée à tous les niveaux par rapport aux États-Unis, surtout en raison des différences de niveaux d'instruction. Aussi, est-il devenu plus qu'impératif de valoriser tout le potentiel de travail disponible pour doter le pays d'ouvriers et de techniciens qualifiés. Mais la situation s'avère encore plus dramatique au niveau universitaire. Aussi, l'un des objectifs primordiaux du gouvernement est-il d'accroître les dépenses de construction d'universités et d'instituts. D'autre part, le Conseil recommande la possibilité d'accès à l'enseignement universitaire de tout étudiant qui aurait la capacité, le remaniement des programmes scolaires, la multiplication des cours de recyclage et de perfectionnement, et l'établissement de relations étroites entre les instituts d'enseignement et d'industrie pour assurer l'orientation de la main-d'œuvre et des cadres.

En ce qui touche l'efficacité des ressources productives, il a été démontré que le Canada peut encore s'orienter d'une façon très rentable vers la spécialisation et la production de masse et trouver des voies inattendues dans la recherche et le développement industriels. Ceci suppose une position plus forte du Canada dans le commerce international et la possibilité pour les industries du pays de réaliser des économies d'échelle. Dans ce but, le Canada devra jouer un rôle de plus en plus actif dans les diverses organisations internationales à caractère économique et commercial et conclure des ententes avec les parties qui lui assureront le meilleur avantage relatif.

En cas d'abaissements tarifaires le Conseil suggère que soit mise sur pied en temps utile une

procédure de transfert des facteurs productifs des industries marginales vers les industries les plus efficaces. Il préconise également la formation d'un programme de subventions pour éviter les heurts aux périodes de transitions nécessitées par le désarmement tarifaire. Les entreprises canadiennes devraient se concentrer davantage et la législation anti-trust devrait être révisée. Le Canada devrait développer ses relations commerciales avec les pays en voie de développement pour assurer l'écoulement d'un certain nombre de biens d'équipements. Enfin le gouvernement a élaboré des programmes d'aide aux entreprises désireuses de participer efficacement aux progrès technologiques et d'en tirer le maximum d'avantages tant du point de vue de la production que de la concurrence. Le Conseil estime que l'accès aux programmes d'aide à la recherche et au développement, doit être très largement ouvert aux entreprises. Pour inciter celles-ci à se lancer dans la recherche il propose notamment l'établissement de programmes à long terme (environ 10 ans). La mise en place de stimulants fiscaux devrait permettre d'autre part aux entreprises qui s'engagent dans la recherche de se faire prévaloir d'un crédit fiscal exceptionnel, et si l'impôt est insuffisant les entreprises pourraient bénéficier d'un crédit sur les impôts futurs.

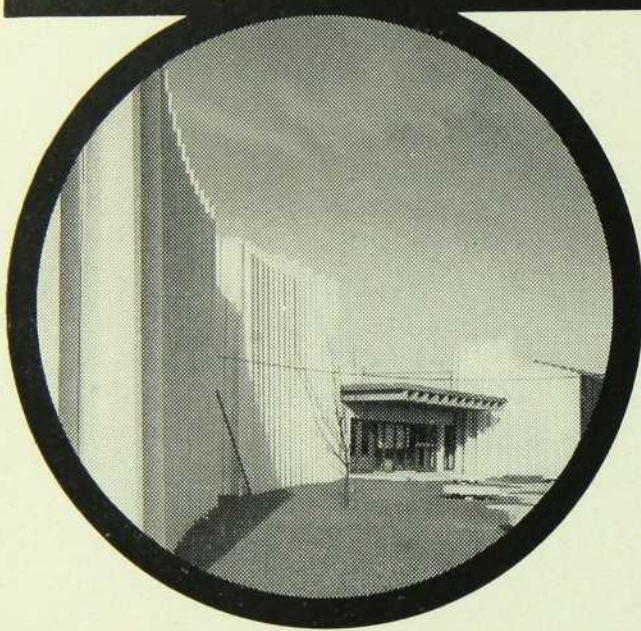
Telle est, en bref, l'esquisse d'une politique de la productivité au Canada. Il est important de noter que les effets d'une telle politique débordent largement le seul cadre des prix de revient de l'entreprise. Pour un pays comme le Canada, où les disparités de productivité ne varient pas seulement avec les branches d'activités mais aussi avec les diverses régions, dont certaines souffrent d'un sous-emploi de facteurs, surtout humain, à l'état endémique, les perspectives d'un ordre nouveau en matière de productivité devraient considérablement modifier à long terme, les structures industrielles et les conditions de vie actuelles.



Le centre d'achat de la Plaza Alexis Nihon, qui vient d'être inauguré à Montréal.

LAFARGE CONCRETERS

FOURNISSEUR DES GRANDS BÂTISSEURS!

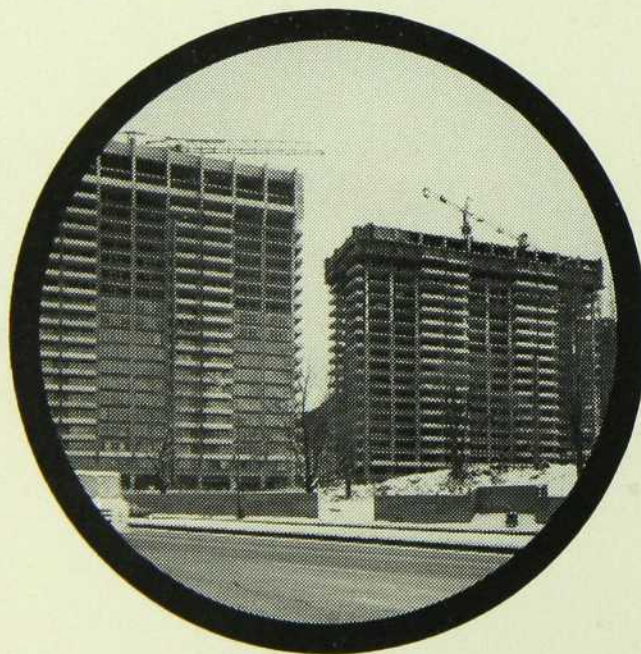


Le métro devait être inauguré le 18 novembre 1966. Si les délais ont pu être respectés, c'est aussi grâce à Lafarge Concreters. Une vue de la station "Victoria".

On a travaillé dur et vite sur les chantiers de l'Expo. Lafarge Concreters était là et a participé à la construction du pavillon de l'Association des Jeunesses Musicales.



Au pied du Mont-Royal s'érige un magnifique complexe d'appartements luxueux. Pour le béton on a fait appel à Lafarge Concreters. (Entrepreneur : E. J. M. Cape).



BÉTON DE TOUS TYPES ET EXCAVATION

Chaque jour est fait d'exploits, de tours de force qui placent Lafarge Concreters à la tête des entreprises oeuvrant dans le domaine de la construction. C'est facile à vérifier, voici notre numéro de téléphone : 334-1711 demandez le poste 278.

LAFARGE CONCRETERS

750, boul. Laurentien, Ville Saint-Laurent, P.Q.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUANTE DE LA SECTION DE QUÉBEC

La Section de Québec de la Chambre de Commerce Française au Canada a tenu son assemblée générale constituante le 2 mars dernier, à 5 h. 30 au Holiday Inn de Québec. M. Pierre A. Salbaing, président de la Chambre de Commerce Française au Canada, a bien voulu honorer cette assemblée générale de sa présence. Lors de cette première assemblée générale, le nombre des membres du Conseil d'administration a été porté à dix membres dont les noms suivent :

MM. Jean-Paul Beaudry, Fernand Bérubé, André Bressani, Gilbert Gagnon, Jules Gauvin, Léopold Girard, Norbert Lecour, Louis C. Roy, Lucien St-Hilaire, Jacques Vasseur.

M. Pierre Camu, président de la Commission de la Voie Maritime du St-Laurent, était le conférencier-invité au dîner qui a suivi l'assemblée générale. Le texte de la causerie était « Navires, containers, unités de charge et coup d'œil sur l'avenir ». M. Pierre Camu fut présenté par M. Louis C. Roy, président sortant de la Section de Québec, et remercié ensuite

par M. Paul Bousquet, directeur des Ports Nationaux pour la Ville de Québec. Le conférencier-invité brossa un tableau très succinct et très vivant de ce que seront les prochaines tendances et progrès en fait de transport maritime.

Durant le dîner-causerie, M. Louis C. Roy présenta aux membres présents, le nouveau Conseil d'administration élu pour l'année 1967 et constitué par :

MM. Gilbert Gagnon, président,
Norbert Lecour, vice-président,
Jacques Vasseur, vice-président,
Jean-Paul Beaudry, trésorier,
Jules Gauvin, secrétaire.

Pour clore cette réunion, le nouveau président de la Section de Québec, M. Gilbert Gagnon, remercia le président sortant pour le dévouement avec lequel il se consacra à la création de la Section de Québec. Il nous brossa ensuite un tableau des prochaines activités de la Section de Québec.

ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE SECTION DE L'ONTARIO

Président: Henri Hulot
Vice-président: Léon Katz, P.Eng.

Secrétaire: John G. Tames
Trésorier: Geoffrey H. Ward, C.A.

Although the membership of the Toronto section has remained at about 100, the objectives of our organization during this period were highlighted in the realization of a French Week in June 1966.

The French Chamber of Commerce in Toronto assisted by the Montreal executive and members were instrumental in mounting an interesting and varied exhibition of French products at the French Week that was held in Yorkdale Plaza in connection with the Toronto French School's building fund. Wines, foods, perfumes, cosmetics, china, bicycles, paintings and books were viewed and purchased by an attendance estimated at 400,000 people. The Toronto organization helped in the organization of the show and the selling of the booths and display spaces.

Accompanying the very successful show was a program of French films, fashion shows, cooking show and an outdoor cafe, pen air art show and flea market.

Luncheon meeting have been held attended by about 35 to 40 members and guests at the King Edward Hotel on the third Wednesday of every month.

Representative of the high calibre of speakers is Mr. John C. Parkin who spoke recently on the "City of the Future". Mr. Parkin is well qualified being the architect of the Toronto International Airport and the new Toronto-Dominion Centre.

Last year our annual dinner attended by about 150 people had the pleasure of being addressed by the French Ambassador Mr. F. Leduc. Our guest speaker was Frederick G. Gardiner former Chairman of Metropolitan Toronto. The next annual dinner is being planned for this May.

In September the Toronto section is organizing a contingent of members and businessmen to attend the French Pavilion at Expo to meet with visiting Presidents of the French Chamber of Commerce from all over France. In this way we constantly endeavour to fulfill our aims of promoting French markets in Canada and two-way trade and understanding.



Maintenant que vous avez tout essayé, demandez
le premier pneu radial : MICHELIN 'X'

MICHELIN vous enverra un véritable technicien, qui n'aura pas peur de se salir les mains... il étudiera sur place votre problème de roulage, examinera vos véhicules en détail et vous recommandera la meilleure solution.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN Ltée

8660 Jeanne Mance
MONTREAL 11-QUE.
DUpont 7- 6291

Enterprise Road
REXDALE-ONT.
241- 5815

B.P. 5300
VANCOUVER - B.C.
TRinity 4 -7371

66-1383-0C

LA FRANCE

À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE MONTRÉAL

Le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Montréal sera certainement l'un des plus remarquables. Les visiteurs y trouveront le reflet de la civilisation française, du génie artistique et scientifique français, des images de la France d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient intéressés à faire connaissance avec ce pavillon. C'est pourquoi nous en publions une description détaillée dans les pages suivantes.

Le pavillon de la France, qui a une superficie d'environ 22.000 m², est situé sur l'île Notre-Dame. Il se trouve entre le pavillon de la Grande-Bretagne et celui du Québec, au bord du lac des Régates.

Le pavillon de la France est l'œuvre de l'architecte en chef Jean Faugeron, assisté de M. André De Mot. M. Blouin est l'architecte associé au Canada. L'ingénieur-conseil est l'Omnium Technique de l'Habitation à Paris. L'entrepreneur général du pavillon est « Dumez-Canada ».

Architecture

Cet édifice donne l'exemple d'une architecture lyrique qui, tout en utilisant les matériaux les plus modernes, a su produire un effet esthétique rapprochant l'art de l'architecture de celui de la sculpture.

Autour du pavillon sont disposées quelques-unes des œuvres les plus représentatives des maîtres statuaires français contemporains, Etienne Martin, Adam et Tinguely.

La décoration

La décoration est l'œuvre de l'architecte en chef Jean Faugeron assisté par le Bureau de Coordination: « Société Teschnor de Paris ».

La section française

Le Commissaire général est M. Robert Bordaz, Conseiller d'Etat, ancien directeur général de la

R.T.F. et ancien commissaire général de l'Exposition française de Moscou en 1961.

Le commissaire général adjoint est M. André Mancel Bize, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

Le secrétaire général, M. Serge Renard.

Le délégué général pour les Affaires artistiques et culturelles, M. G.-E. Clancier.

Le chef du protocole, M. le Colonel Leclère.

Le directeur du service intérieur du pavillon, M. B. Estérez.

Le chargé de la presse et des relations publiques, M. Daniel Bloch.

Le directeur du service administratif, M. Nicollier.

CARACTÉRISTIQUES DU PAVILLON DE LA FRANCE

Le pavillon de la France comporte 9 niveaux:

Rez-de-lagune, Rez-de-chaussée, 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème étages; terrasse.

Dans le vide, au centre du bâtiment, un spectacle musical de huit minutes, dû à I. Xenakis, illustre à intervalles réguliers l'apparition de nouvelles techniques d'analyse de la matière par la photographie des cristaux (travaux du Professeur Franson).

SPECTACLE DU VIDE CENTRAL DU PAVILLON DE FRANCE

Le polytope de Xenakis illustrant des projections de cristaux, expériences du Professeur Franson.

Le polytope occupe le vide central. Le spectacle est d'un type très nouveau, et associe lumières, projections et musique.

L'auteur Iannis Xenakis a utilisé systématiquement les mathématiques dans l'élaboration du polytope.

I — Espace extérieur

Le polytope occupe le vide central; ce vide a un volume d'environ 20.000 m³.

Forme

Selon Xenakis, la forme rappelle celle d'un protozoaire ou d'un animal préhistorique. La multitude

des câbles dont le polytope est composé, permet d'évoquer également une gigantesque toile d'araignée.

Câbles

Les câbles porteurs sont en acier et sont doublés des câbles électriques sur lesquels sont disposées des sources lumineuses.

II — Les espaces lumineux et visuels

Sur les câbles évoqués plus haut, sont disposées 1.200 sources lumineuses, appartenant à 5 familles de couleur: blanc, jaune, rouge, vert et bleu.

Chaque famille comporte une gamme étendue de nuances, distribuée judicieusement sur l'ensemble des câbles. Ces sources sont, soit de petites ampoules électriques soit des flashes. La programmation du spectacle est assurée par un mémoire ordinateur et par 1.200 cellules-photo-électriques. Les diapositives en couleur proposées par le professeur Françon représentant des formations de cristaux sont projetées à diverses reprises sur un écran de 100 m² disposé sur le plafond du 3ème étage. Ces diapositives en couleur ont été prises au microscope interférenciel. Ces projections seront également télécommandées.

Le spectacle

Il dure 8 minutes par heure. Il est divisé en 36 phases.

REZ-DE-LAGUNE

(L'INVITATION AU VOYAGE)

Tourisme et transports

Ce niveau expose les différents aspects de l'accueil et des voyages en France.

— **La Compagnie générale transatlantique** présente deux maquettes du « France » dont l'une en coupe.

— **La marine marchande** illustre deux thèmes:

- 1 — Les croisières (Le Renaissance — Le Pasteur — L'Ancerville)
- 2 — La Plaisance (Les régates — le port de Cannes — une maquette du Naviplane).

— **La S.N.C.F.** présente 2 appareils Scopitones, distribuant des films de 3 minutes (12 films) — Une carte de France lumineuse.

— **Air-France** présente une carte lumineuse, montrant les lignes aériennes du plus grand réseau du monde.

— **L'industrie aéronautique** présente 2 maquettes hélicoptère Alouette 3. Cet appareil est destiné au transport des skieurs.

— **L'automobile**

a) Renault (photo), b) Peugeot (photo), c) Simca (photo), d) Citroën (une maquette de suspension hydropneumatique).

A ce niveau, 1 salle de cinéma, comportant 2 appareils de projection d'équipement double, en 16 et 35 mm permet d'assister pendant toute la durée de l'Exposition à une large rétrospective du cinéma français de Lumière à Truffaut. 1 salle de conférence

équipée pour la traduction simultanée et pour des projections en 16 et 35 mm peut recevoir 80 personnes.

Cette salle a des sièges avec accoudoirs, et une tablette pour prendre des notes.

Le bassin du rez-de-lagune

Le bassin de 21 m de diamètre est entouré de jeux d'eau lumineux. Au centre est disposé un plateau scénique flottant de 10 m de diamètre environ. Sur cette scène flottante sont présentés divers spectacles.

Le Commissariat a notamment commandé à M. C. Mauriac, une pièce originale mise en scène par M. Nicolas Bataille.

Autour du bassin, il y aura une cabine de régie entourée de parois de verre, sert aux spectacles sur le plan d'eau.

Le restaurant français

Les restaurants et bars du pavillon de la France, équipés, aménagés et décorés par la Sopexa, sont confiés à MM. Raymond Oliver et Robert Tournebise, restaurateurs français de grand renom.

M. Raymond Oliver, propriétaire du restaurant « Le Grand Vefour » à Paris, participe à de nombreuses émissions de télévision en France.

M. Tournebise, qui a déjà dirigé le restaurant de la France à l'Exposition de Bruxelles, en 1958, possède un Relais de grand tourisme près de Lyon.

Le restaurant comporte 150 places, le bar, 50 places, la brasserie, 150 places, le café de la Ville de Paris, environ 120 places. Un bar-terrasse au sommet du pavillon.

REZ-DE-CHAUSSEE

A l'entrée de ce niveau, on trouve:

- Une réception avec des hôteses.
- Un service d'information avec un système de télévision en circuit fermé, installé par la Compagnie générale de télégraphie sans fil (C.S.F.).
- Une cabine de répartition pour la télévision et le spectacle de Xenakis; cette cabine a des parois en verre.

LES GRANDES REALISATIONS DE LA FRANCE

I — Le projet Eole

est présenté par une maquette animée.

Quelques milliers de ballons seraient lâchés sur toute la surface de la terre afin d'être interrogés par les satellites qui retourneraient au sol les renseignements enregistrés.

L'idée est d'origine française, sera très prochainement en coopération avec d'autres nations.

La base de lancement serait la Guyane qui permet de lancer des satellites sous un angle de 180 degrés.

II — Chantreine St-Gobain

est présenté par une maquette animée, de 4 m de long, évoquant l'usine de fabrication de verre, avec découpage, repérage des qualités et acheminement, entièrement électronique.

III — Le Concorde

Cet avion supersonique, franco-anglais, est représenté par une maquette de 5m sur 3m au sol, en plexiglas.

IV — L'Aérotrain dû à l'ingénieur Bertin

est représenté par une maquette de 2m,30 sur 60, et 50cm d'épaisseur.

L'aérotrain désigne un système de transport utilisant la technique des coussins d'air conçue et mise au point par la Sté Bertin et Cie, pour la sustentation et le guidage de véhicules se déplaçant à grande vitesse le long d'une voie spécialisée.

V — Le radiotélescope de Nancay

Il sera présenté par des photos. Découvertes.

VI — Chandigar « Le Corbusier »

Le Cachemire a fait appel à Le Corbusier pour construire sa grande métropole.

On évoque en même temps la haute figure de Le Corbusier.

VII — Le barrage de l'Indonésie

Représenté par des photos et une carte. Ce barrage, construit par la Société française d'entreprise, est, à l'heure actuelle, le plus grand du monde.

* * *

DIFFUSION DE LA PRESSE

Responsable: Monsieur Bertrand Grandval.

Le Conseil supérieur des Messageries de la presse:

présente sur une superficie d'environ 360 m², environ 1875 publications françaises.

Celles-ci sont réparties en 9 groupes:

I : Presse d'actualité, Maison, Vie familiale, Mode. II : Jeunesse, Loisirs, Jeux, Sports, Tourisme. III : Lettres et Arts, Philosophie, Religion. IV : Médecine. V : Enseignement. VI : Sciences politiques, économiques et sociales; Droit, Commerce et Industrie, Banque, Bourse, Assurances, Administration publique, Armée, Protection civile. VII : Sciences mathématiques, physiques et naturelles; VIII : Industries et Professions diverses, Agriculture. IX : Industries et Techniques, Architecture, Travaux publics, Bâtiment.

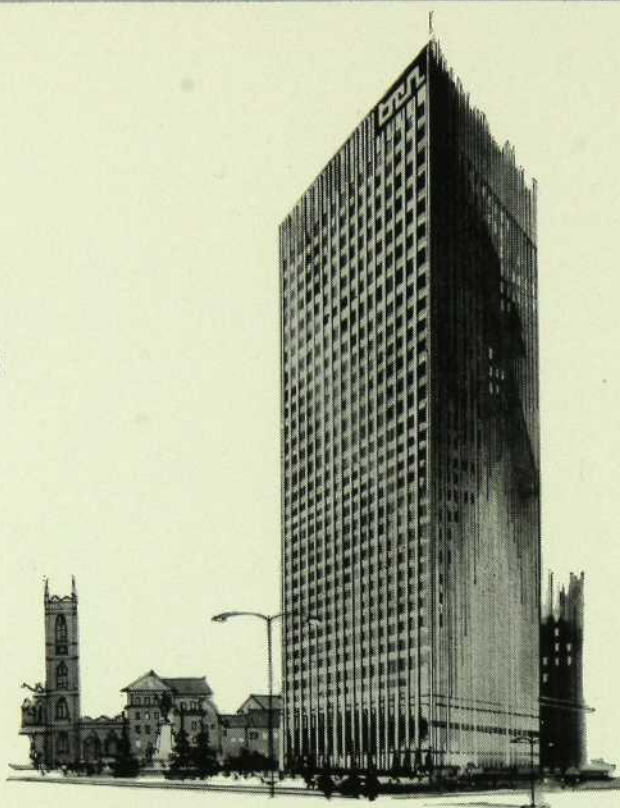
- Des présentoirs spéciaux sont conçus pour la presse quotidienne (Presse de Paris — Presse de Provence).
- Un écran de 2m70/80 cm et de 4m de hauteur diffuse les informations de l'Agence France Presse.



LA PLUS IMPORTANTE
INSTITUTION FINANCIÈRE
D'EXPRESSION FRANÇAISE
DU CANADA

BUREAU À PARIS:
37 rue de Caumartin
et correspondants
partout dans le monde

Le futur immeuble
de 32 étages du siège
social de la BCN
Place d'Armes, Montréal.



 Banque Canadienne Nationale

société nouvelle - moyens nouveaux



SERNAMO

Société d'Etudes et de Réalisations Navales
MANCHE - OCEAN

Engineering pour tous types de navires - Spécialistes de navires de pêche et de commerce jusqu'à 5.000 Tdw.

CHANTIERS ASSOCIÉS

ATELIERS & CHANTIERS DE LA ROCHELLE-PALLICE
A LA PALLICE (Charente-Maritime) FRANCE

ATELIERS & CHANTIERS DE LA MANCHE
A DIEPPE (Seine-Maritime) FRANCE

SERVICES TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

Quai Nord - Bassin Neuf - LA ROCHELLE - Téléphone: 28.59.42 - Adresse Télég. SERNAMO - LA ROCHELLE

LA VILLE DE PARIS

Délégué général de la Ville de Paris, M. Didier Delfour, Conseiller municipal de Paris.

A l'entrée de cette section, on sera accueilli par une projection par transparence (procédé Sonovision) "4 écrans de 4m 50 / 2m 75.

4 armoires de projection en continu, film 35mm. La hauteur des écrans depuis le sol sera de 2m 20, et l'inclinaison de chaque écran de 20 pour cent.

Le poids total de tout ce matériel avec les quatre projecteurs autonomes est d'environ 20 tonnes.

Le film en couleur projeté sur ces écrans, est un film commandé spécialement par la Ville de Paris, et réalisé par François Reichenbach.

Le commentaire sera dit par Mme Jeanne Moreau.

Rive gauche

On verra une présentation de la Mode Jeune qui sera composée de:

Carel: chaussures; *Chombert*: fourrures; *Dessange*: coiffure; *Dorothée*: prêt à porter; *Orlane*: produits de beauté; *Paco Rabane*: prêt à porter — bijoux fantaisie; *Jacques Gautier*: bijoux fantaisie; *Emmanuelle Khanh*: prêt à porter; *Laura*: prêt à porter; *Claude Mérot*: bijoux fantaisie; *Porthault*: linge de maison; *Valisère*: lingerie.

La décoration de cette section est de Madame Droulard.

Maison des métiers d'art français

L'Hôtel de Sens présentera une vingtaine d'artisans environ, bijoutiers, décorateurs, etc...

Le prestige:

Il se composera de: La Haute Couture et les Parfums, la Coiffure, des Instituts de Beauté, la Joaillerie.

I — Haute couture et parfums

Pour la première fois dans son histoire, La Haute Couture parisienne va détacher des modélistes et pié-

ces de collection dans une manifestation à l'étranger, pour une période de six mois.

De grands couturiers comme Balenciaga et Givenchy, qui n'ont encore jamais quitté la Capitale, seront présents.

Ces présentations feront appel aux techniques les plus modernes: procédés audio-visuels, des grandes vitrines prismatiques, etc...

Liste Haute Couture et Parfum:

Balenciaga, Balmain, Caron, Chanel, Christian Dior, Givenchy, Grés, Guerlain, Hermès, Lanvin, Patou, Ricci, Rochas, Saint-Laurent, Philippe Venet.

II — Les antiquaires

Didier Aaron, Kraemer, Etienne Lévy, Aveline, Nicolas Landau, Weiller; *Antiquaire insolite*: Jean Bernard.

III — Coiffeurs — Instituts de beauté

Carita, Isabelle Lancray, Jeanne Gatineau, Lancôme.

IV — Arts de la table

Baccarat, Daum, Haviland, Christofle, Noël, Lalique, Saint-Louis, Bernardaud, Puiforcat, Porthault.

V — Lingerie

Ville Du Puy.

VI — Joailliers

Boucheron, Chaumet, Van Cleef & Arpels, Cartier, Mauboussin.

VII — Accessoires — Maroquinerie

Roger Fare, Odesser, Lola Prussac, Roger Jean-Pierre.

Bien entendu, Paris aura son café avec terrasse.

PETROLE - GAZ NATUREL - SOUFRE - PRODUITS CHIMIQUES

Pétrole brut
Gaz naturel
Produits pétroliers
Gaz pour aérosols
Dérivés pétrochimiques
(éthylène, benzène,
éthylbenzène,
styrène, cyclohexane)

Soufre
Acide sulfurique
Produits organo-soufrés
(mercaptans,
diméthyl sulfoxyde,
odorisants pour gaz)

Pour tous autres produits,
consultez notre catalogue
«Thioorganiques».

MATIÈRES PLASTIQUES



SOCIÉTÉ NATIONALE
DES PÉTROLES D'AQUITAINE
Direction commerciale :
9 rue de Vienne, Paris 8e (France)
Tél. 387.49.29

Filiale au Canada
AQUITAINE COMPANY OF CANADA
234 Hudson's Bay, Oil and Gas Building
320 Seventh avenue S.W.
CALGARY Alberta (Canada)
Tél. 263.3916 - 263.3911

Filiale Matières Plastiques
AQUITAINE ORGANICO
16 rue d'Artois, Paris 8e (FRANCE)
...du polystyrène et du polyéthylène aux polyamides...

PREMIER ÉTAGE

A ce niveau, l'on peut voir les techniques les plus modernes, concernant la libération de l'énergie et les transmissions.

A) L'ÉNERGIE

I — L'électricité de France « E.D.F. » et la construction électrique

L'Usine marémotrice de la Rance et les groupes Bulbe.

L'Usine marémotrice barre l'estuaire de la Rance sur une largeur de 750 m créant un bassin de 184 millions de M³.

1. — **Les groupes Bulbe.** Ils sont composés d'une turbine-hélice, à pales mobiles, dont l'axe, horizontal, est accouplé à un alternateur placé dans une coque étanche, immergée. Des boîtes animées et des photos, expliquent le principe des marais.

2. — **Interconnection du réseau français.** Un répartiteur central, assisté de huit répartiteurs régionaux assume ces fonctions, grâce à un système faisant appel aux procédés les plus modernes de télémessure, de télésignalisation, de télécommande, et de traitement électroniques de l'information.

3. — **Production de l'énergie nucléaire.** Les trois centrales nucléaires; EDF 1, EDF 2, EDF 3, sont représentées par des maquettes au 200ème.

4. — **Matériel destiné aux lignes et aux postes à très haute tension.** a) un disjoncteur de 735.000 volts mesurant 10 m de haut, et pesant environ 6 tonnes. b) Un transformateur d'intensité à 500.000 volts, sera présenté par un matériel réel, pesant 2½ tonnes. c) Un élément d'isolateur d'environ 150 kgs.

5. — **Un cinéma sphérique,** en forme de boule, de 6 m de diamètre environ, pesant 8 tonnes, avec un écran en forme de demi-sphère est revêtu d'une peinture d'aluminium spéciale.

II — Commissariat à l'énergie atomique (CEA)

Une maquette animée et sonorisée du réacteur Osiris, qui a une surface au sol d'environ 50 m².

III — Pétrole — Gaz

Participation du Gaz de France. La maquette de Jules Verne, hauteur 50 cm 2,30m / 0,50.

Ce bateau transporte depuis 1965, chaque mois, d'Arsew au Havre, à l'état liquide, l'équivalent d'environ 44 millions de m³ de gaz naturel.

Port Méthanier du Havre:

Le port Méthanier du Havre comporte: trois réservoirs de 12.000 m³ chacun, avec cuve interne en acier à 9% de nickel, de 25 m de diamètre et de 30 m de hauteur.

Les installations du Havre comportent entre autres équipement originaux: des appareils de lutte contre l'incendie placés autour des cuvettes de rétention (photo); un ensemble de tuyauteries calorifugées (160° C) avec de la mousse de polyuréthane expansé sur place (photo); des pompes capables de refouler le méthane liquide à -160° C sous une pression de 75 bars, vers l'installation de regazéification.

Nouvelles techniques

Pour améliorer la rentabilité du transport de gaz naturel liquéfié, sont étudiés et expérimentés: un nouveau procédé de liquéfaction suivant un cycle dit « à cascade incorporée » (photo); de nouveaux types de cuves pour navires méthaniers dites « cuves intégrées » qui permettront un meilleur taux de remplissage de la coque du navire.



Devant le pavillon de la France à l'Expo 67. MM. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, Michel Debré et André Mancel-Bize, commissaire adjoint de la section française de l'Expo 67.

Cuve type « membrane » pour navire méthanier. Construite en acier M 63 (type Invar) par les Acières d'Imphy suivant des brevets appartenant à Gaz Transport et développés en collaboration avec Gaz de France, elle comprend deux cuves concentriques identiques avec, pour chacune d'elles, une couche de caissons juxtaposés emplis de perlite supportant un voile mince en acier M 63 d'étanchéité.

Cuve type « semi-membrane » pour navire méthanier. Elle est construite en acier à 9% de nickel suivant des brevets des Chantiers de l'Atlantique et du Gaz de France développés conjointement par ces deux organismes. Elle est calorifugée avec de la perlite. Les parois de la cuve, d'épaisseur moyenne (5 à 8 mm) sont raidies par des fers profilés et supportées par des poutres en bois contreplaqué reposant elles-mêmes sur des plots par l'intermédiaire de patins glissants.

Réservoir expérimental pour 2.000 m³ de gaz naturel liquide. Construit en béton armé cryogénique précontraint suivant les procédés Préload et Sainrapt et Brice avec des aciers cryogéniques à haute résistance des Acières de Chatillon Commeny et Neuves Maisons.

Calorifugé intérieurement suivant un procédé Gaz de France - Gaz Transport comprenant des caissons emplis de perlite supportant une membrane d'étanchéité très mince ($e = 0,5$ mm) en acier M 63 des Acières d'Imphy; plafond suspendu comprenant deux lits de sacs de perlite.

Piles à combustible

Moyen moderne de conversion de l'énergie, elles constituent une utilisation possible du gaz naturel.

Depuis plusieurs années, le Gaz de France effectue des recherches sur les piles à température élevées (700° C) à l'électrolyte fondu. Le but final est la mise au point de dispositifs industriels simples, robustes, de faible coût d'exploitation, capables de fournir des puissances importantes.

Après études en laboratoire de modèles successifs de piles unitaires, un banc d'essai de batterie expérimentale a été monté en vue d'aborder les problèmes posés par le groupement de plusieurs éléments.

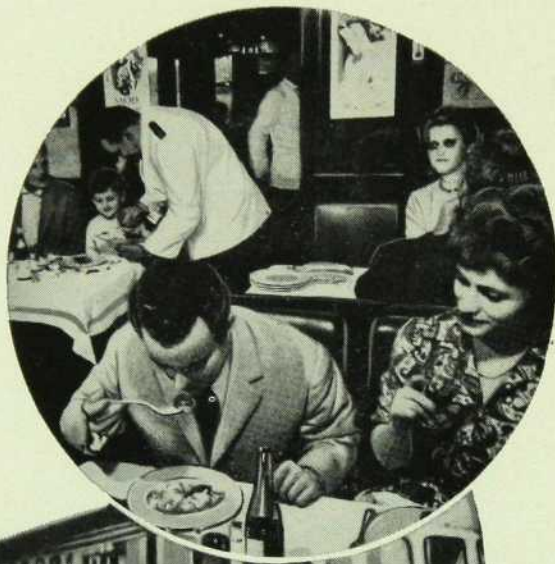
Des batteries de piles à haute température permettront de produire du courant continu basse tension en vue d'utilisations particulières (électrochimie, électrometallurgie, etc...) tout en récupérant par un cycle de conversion classique une partie de l'énergie contenue dans le gaz.

Pétrole

a) **Planisphère pour le pétrole.** Il s'agit d'un planisphère matérialisant la présence dans le monde des



POUR VOS VACANCES OU VOS VOYAGES D'AFFAIRES



voyez la
S.N.C.F.
avant votre départ.

VITESSE • EXACTITUDE • CONFORT

**LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
SONT À VOTRE SERVICE**

*Pour tous renseignements:
sur billets à prix réduits, Eurailpass, etc.,
consultez votre agence de voyage ou les bureaux de la*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
Chambre 436, 1500, rue Stanley, Montréal, Tél.: 288-8255



CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

organismes français (Entreprise de recherches et d'activités pétrolières, — Erap, Etablissement public —, Compagnie française des pétroles, — Société Mixte — et Institut français du pétrole) dans les différents domaines: zones de recherches et de production, points de raffinage, régions de distribution, enseignement, assistance technique et coopération.

b) **Recherche de l'Institut français du Pétrole** (schémas et photos).

Opération en mer

Ces opérations connaissent à l'heure actuelle un grand développement en raison de la nécessité où se trouvent les prospecteurs de rechercher les gisements de pétrole qui peuvent se trouver sous les terres immergées du plateau continental (voyez par exemple la campagne de prospection pétrolière qui se développe dans la zone britannique de la mer du Nord).

Toran. Cet appareil permet de se situer de façon précise par rapport à des repères pour effectuer des relevés géophysiques. Il correspond à une technique tellement sûre qu'il est utilisé également en dehors de ce champ étroit d'application et en particulier pour des couvertures d'entrée de port et pour des opérations de dragage.

Terebel. Il s'agit d'un navire équipé d'un appareil de forage particulier où les tiges rigides du forage classique sont remplacées par un tube flexible souple.

Télénaute. Véhicule sous-marin télécommandé.

Electrocarottier. Cet appareil travaille sur la mer et est télécommandé de la surface. Il est capable de prélever un échantillon (soit en langage technique pétrolier, une carotte) de roche dure de 1 m de long sous une épaisseur de sédiments pouvant atteindre 30 m.

Flexotir. Il s'agit d'un procédé nouveau mis au point par l'Institut français du pétrole et permettant d'effectuer des prospections sous-marines par méthode sismique sans tuer les poissons et sans provoquer de grandes perturbations dans le milieu marin.

B) LES TRANSMISSIONS

Centre national d'études des télécommunications (CNET)

Les liaisons à travers l'espace

Les communications par satellites. La participation française aux expériences (« Telstar » et « Relay ») a obtenu des succès spectaculaires grâce à la

station de Plemeur Bodou qui a été mise en service en juillet 1962. Depuis, après adaptation de ses équipements, la Section a participé à l'exploitation du satellite « Early Bird » et de nouveaux équipements ont été installés pour permettre la réception des signaux de télévision en couleur (système SECAM) transmis de Moscou par le satellite soviétique « Molnya ».

La station de Plemeur Bodou sera présentée avec l'ensemble de ses 3 antennes (maquette de l'antenne).

Suppresseur d'écho. Cette présentation sera complétée par un suppresseur d'écho qui est une antenne qui sert à mesurer les vitesses du vent, ses mesures de l'environnement terrestre à une distance de 100 à 500 kilomètres.

Sondeur ionosphérique. Une maquette du sondeur ionosphérique à diffusion de Saint-Santin-de-Maurs.

Images du réseau français de télécommunication

Le concentrateur Celtic (en panneau photographique); **les câbles actuels et les câbles à paires économiques** (matériel réel); **un transimètre** (c'est un appareil qui mesure l'état électronique des câbles); **le guide d'onde circulaire.** Ce guide d'onde sert à la liaison entre la tour hertzienne de Meudon et le centre d'amplification de Paris-Saint-Amand. Cette liaison de 20 kilomètres est la plus longue du monde; **le carcinotron** est un émetteur à bandes submillimétrique; **le système « Platon »** (maquette) utilise la modulation par impulsions codées. Ce système est un multiplexage dans le temps. L'utilisation de ce système est de faire passer plusieurs conversations ensemble sur un même fil.

L'application des lasers aux télécommunications et au traitement de l'information

Présentation d'un hologramme. Un hologramme est une figure formée sur une plaque photographique par l'action combinée de l'onde diffusée à partir d'un laser et d'une onde dite de référence provenant du même laser. On voit un laser éclairant un hologramme (plaque) qui reproduit une photo en relief du bâtiment du CNET à Lannion.

Maquette d'émetteur laser pour liaison en infrarouge. Péricles (maquette animée et sonorisée). Cette maquette représente la commutation électronique par l'autocommutateur AT 200 en fonctionnement. **Vénus:** Cet appareil est un appareil de prothèse auditive mesurant environ une fois et demie un paquet de cigarettes.

TÉLÉMESURES ACOUSTIQUES TELEMAC

Extensomètres et tous appareils à corde vibrante



Auscultation permanente des Ouvrages de Génie Civil

1068 extensomètres type "Témoin Sonore"

dans le Barrage MANICOUAGAN 5

Mesure des températures Industrielles

Dynamométrie

Pesées statiques, pesée de véhicules au défilé

Manométrie (Marégraphe enregistreur de grande profondeur)



17, rue Alfred Roll • PARIS 17° • 75 • FRANCE • Tél.: 425.21.53

TOUS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRO-MÉCANIQUES

Gros matériel tournant (électrique et thermique) —
Turbines à gaz, soufflantes — Transformateurs —
Gros appareillage — Centrales complètes — Gros
équipements fixes et traction (ex.: fours, laminoirs,
papeteries, etc...) — Automatisme — Electronique
— Haute fréquence — Réfrigération — Conden-
sation — Dessalement eau de mer — Filtres —
Pompes — Lochs — Moteurs — Soudage électri-
que — Electrodes — Contacteurs — Microcon-
tacts — Appareillage électrique — Stratifiés indus-
triels "lamifiés" décoratifs.

CEM

Cie Electro-Mécanique

37, rue du Rocher, PARIS (18e)

Licenciés S. A. BROWN BOYER - BADEN (Suisse)

UNION DES INDUSTRIES DU VERRE POUR L'EXPORTATION

UNIVER Exporte

17 bis, rue de Paradis, PARIS-10^e

Téléphone: 824.71.80

- Cendriers
- Cristallerie
- Flaconnage
- Gobeletterie
- Mosaïques
- Microbilles

- Thermomètres fantaisie
- Verrerie d'éclairage
- Verrerie technique
- Vitaux

- Faïence
- Porcelaine

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Carte lumineuse de la France

Cette carte sonorisée mettra en évidence la rapidité de l'acheminement du courrier en France et à Paris. Cette maquette mesure 2,40 m x 2,40 m.

Enliasseuse à très grand rendement

Cette machine est utilisée pour faire des liasses de courrier.

Mémoire à billes

Cette machine est utilisée dans les appareils à trier les paquets (système électromécanique).

Une partie philatélique

Cette présentation montre des timbres de la série « Reproduction d'œuvres d'art » et des timbres consacrés à l'amitié franco-canadienne.

DEUXIÈME ÉTAGE

LES TRANSMISSIONS (suite)

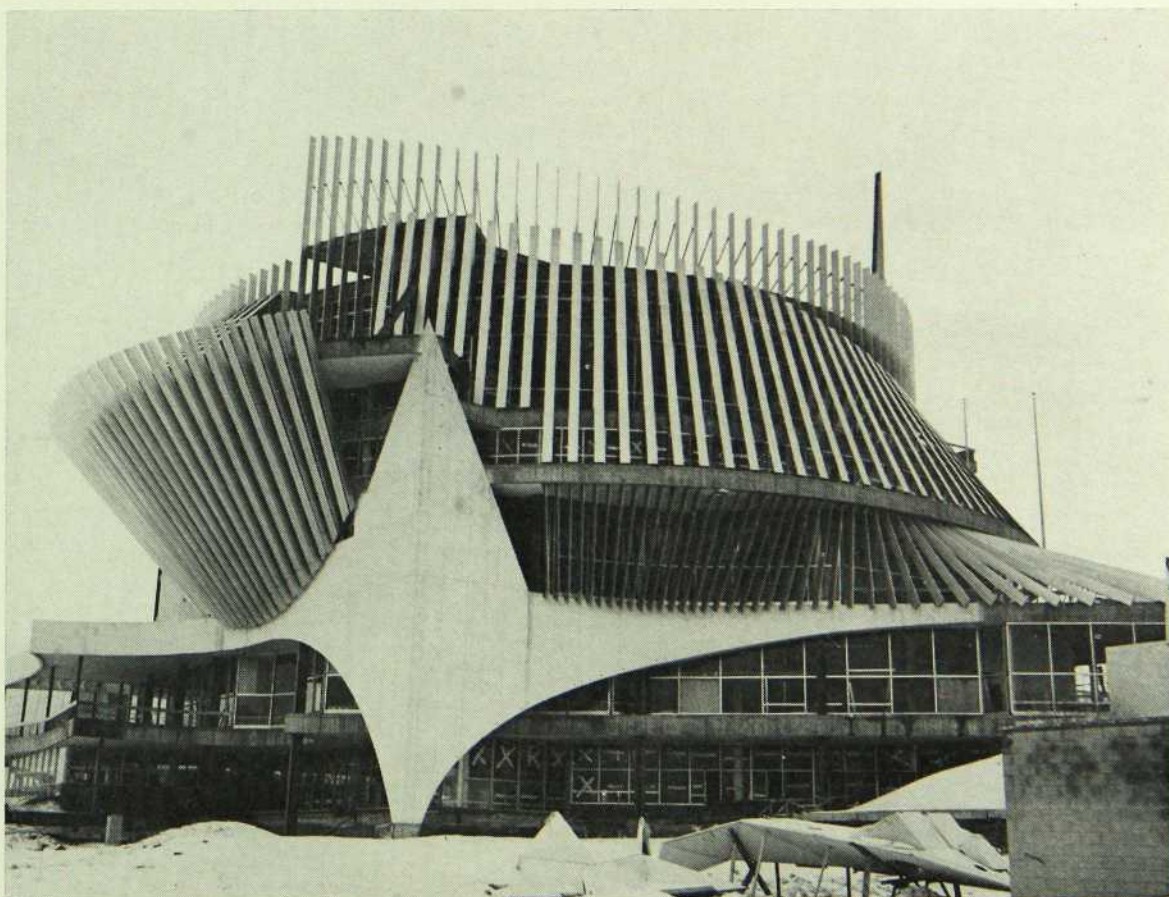
I — Procédé de télévision « Secam »

A ce niveau, on peut voir le procédé de télévision en couleur « Secam », un studio, un télécinéma, une régie entourée de parois de verre où les spectateurs ont le loisir de regarder des enregistrements d'émissions de télévision en couleurs, et d'assister en même temps à leur reproduction sur des appareils récepteurs Vidéo.

Le nombre des téléviseurs en couleurs disséminés à cet étage, est d'environ 60.

II — Electronique

L'Industrie électronique présente du petit matériel de transmission et notamment du matériel utilisé pour les appareils Secan.



Le Pavillon de la France.

TROISIÈME ÉTAGE

LA SCIENCE ET SES DÉCOUVERTES

I — Section Médecine - Biologie

a) Les Instituts Pasteur dans le monde (photos). b) Les Prix Nobel, Jacob, Wolff, Monod (photos et schémas expliquant cette théorie). c) Génétique: Résultat obtenu par le Prof. Lejeune (schémas). d) Neurophysiologie: photos et schémas des résultats des prof. Fessard, Guiot, Lebeau, Jouvét, etc... (sommeil, neurochimie, le muscle, l'épilepsie, ontogénèse). e) Endoscopie, travaux du Prof. Vulmière. f) Endocrinologie. g) Réanimation (présentation de matériel). h) Les greffes. i) Hématologie et cancer. j) Centre hospitalier universitaire (photos). k) CEA (Médecine) présente une maquette: cardiographique animée. Une chambre à étincelles (matériel réel). Vache à radioélément (matériel réel). Biologie présente une maquette animée. Sonde à neutrons (matériel). Présentation sur le riz (3 blocs en plastique avec du riz incorporé). Monochromateur solaire et physiologique (photos). Présentation des molécules marquées (photos).

II — Chimie

a) Centre de recherche de microcalorimé et de thermochimie (matériel et photos). b) Désalement des eaux. Appareil en fonctionnement mesurant 1 m 05/65 cm et sur 1 m 30 de haut. c) Maquette d'étude d'électrodialyseur en fonctionnement de Om 70/70, et sur 1 m 2 de haut. d) Centre de recherches sur les macromolécules à Strasbourg. Unité de polymensation par catalyse hétérogène. e) Laboratoire de synthèse organique de la faculté des Sciences de Paris. Présente les magnésiens fonctionnels. f) Rhône-Poulenc présente un historique des médicaments (neuroleptique — antibystamique). g) Rhovyl présente des fibres synthétiques et des vêtements. h) Laboratoire du CNRS présente un appareil d'installation de zone fondue à fonctionnement automatique de 3 m 30/0 m 50 et 1 m 40 de hauteur. Son poids est de 300 kgs. i) Phytotron (photos).

III — Optique

a) Un laboratoire d'électronique et de physique appliquée qui présente: un équipement de prises de vue infrarouges. b) AQMEL: présente un appareil de contrôle des objectifs mesurant 2 m 50/3 et qui sera en fonctionnement. c) L'expérience du Prof. Fert: des photos présentant des interférences et des diffractions en optique électronique. d) Une maquette animée du Laboratoire électronique de Toulouse du Prof. Dupouy. e) Un spectromètre à grille de Girard, mesurant 3 m sur 2 m 30. f) Différents appareils d'optique: objectifs Zoom. g) Institut d'Optique théorique ap-

pliquée, dirigé par le Prof. Françon présente des films. h) Le Prof. Mattler présente des expériences de luminescence et de rayons X. i) Le Prof. Kassler, Prix Nobel de Physique 1966, présentera des films, un historique, des travaux, des schémas, des maquettes sur le Laser. j) CSF Vienot présentera des schémas animés et des photos du laser à argon. k) Cameca: présente un pectromètre pour les infrarouges. l) Cameca présentera par des photos, un pectromètre interférentiel pour l'amplitude de modulation.

IV — Physique du solide

a) Thomson Houston présente un appareil d'hyperfréquences, et les amplifications acoustoélectriques d'un signal. b) Minéralogie (panneaux et photos). c) Les expériences du Prof. Balkouski: présente un appareil qui montre les démonstrations des effets du laser, bombardements électroniques. d) Société anonyme de télécommunications présente: la transmission multiplex par faisceau laser. Alimentation d'un satellite utilisant des photopiles françaises. e) Section magnétisme présente: 1. microstructure des matériaux. 2. Labo électrostatique de physique du métal. f) C.G.E. présente: un laser moléculaire à gaz carbonique. g) Radiotechnique présente des photopiles solaires en couches minces. h) Topographie par rayons X (photos, schémas), minéralogie.

V — Physique spatiale

a) L'Onéra présente: une sonde électronique, l'éclipse en Argentine, fusée Titus, la tourelle Laser, la fusée Tacite. b) L'Observatoire de Paris présente: la caméra électronique du Prof. Lallemant. On voit ensuite: c) le moteur de la fusée Véronique; d) présentation du Prof. Vulmière; e) le photomètre à ultraviolets lointains pour satellite Oso, du Prof. Blamont.

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

GASTON ALLARD AUTO ENR.
2039, chemin Chambly - Tél.: 674-8734
Ville Jacques-Cartier, P. Q.

QUATRIÈME ÉTAGE

L'aménagement du territoire

Les visiteurs sont accueillis à l'entrée par un film en couleur d'une minute projeté sur un écran de 4 m sur 3 m et réalisé par Jean Christophe Averty. Et par **une grande carte de France**, verticale, composée de plusieurs appareils de cinéma et de diapositives.

8 salles de cinéma où l'on peut voir un des films présentant divers aspects de la vie ou paysage français : « Paysages de France », de Malounian ; « Versailles », film en couleur, tourné d'un hélicoptère, dû au réalisateur Lamorisse ; « Encore Paris », de Rossif ; « Les heures de Lyon », film en couleur, réalisé par Orain ; « La jeunesse », film en couleur, réalisé par Yves Allegret ; « La vie à l'usine », etc.

On voit d'autre part une grande fresque murale composée de différents **dessins d'enfants des classes maternelle**.

Un spectacle Son et Lumière sur une maquette du château Chambord. Ce château, construit pour François Ier, au début du 16^e siècle, est un des monuments les plus représentatifs de la Renaissance. Son parc immense est aussi vaste que la ville de Paris. C'est à l'heure actuelle, une réserve cynégétique où les gros gibiers se multiplient.

Une bibliothèque comprenant les informations sur le Plan, l'aménagement du territoire, la sécurité sociale.

Une maquette de l'aménagement du Languedoc-Roussillon (photos, schémas).

La côte du Languedoc-Roussillon deviendra une région très touristique, car son climat méditerranéen est chaud et sec en été. Ce littoral deviendra aussi une grande région industrielle et commerciale. Cette région méditerranéenne s'étend de Perpignan à Montpellier.

CINQUIÈME ÉTAGE

LES ARTS

I — Une galerie d'art composée de peintures, sculptures, orfèvrerie, vitraux, chapiteaux, trésors religieux, de l'art roman à nos jours.

Voici un certain nombre d'œuvres d'art qui seront exposées dans cette galerie :

Sculpture du 11^{ème} au 12^{ème} siècle, notamment : Chapiteau de Saint Jean-Baptiste ; Chapiteau de Flavigny ; Pignon de chasse en pierre ; Bas relief au lion.

Art gothique, notamment : Chapiteau de la Nativité, Tête d'apôtre, Statue de Saint Lisant, Piéta, Vierge polychrome.

Renaissance, notamment : Buste d'Henri II de Germain Pilon, Vierge du XVI^{ème} de Dominique Florentin.

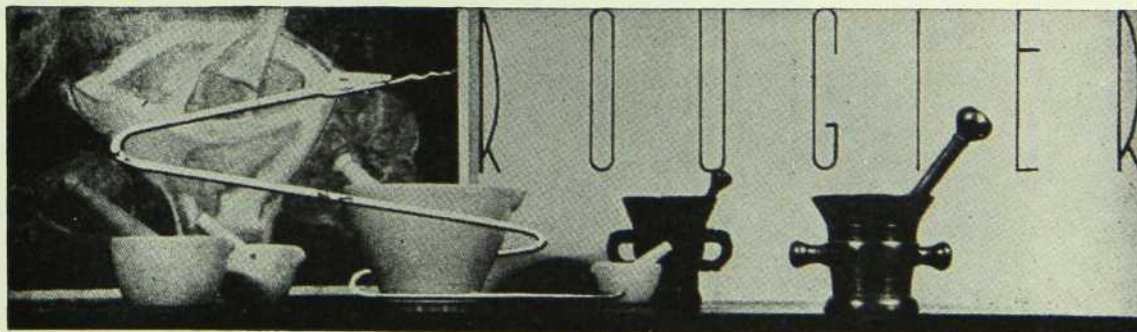
XVII^{ème} siècle: le Buste de Lebrun de Coysevox, une Nymphe de Marly (la suivante de Diane), et

de grands peintres: Philippe de Champaigne, Le Nain, Poussin, etc...

XVIII^{ème} siècle: Pygmalion de Falconet, Buste de Mme de Jancourt de Houdon, et des peintures de Watteau, Fragonard, Chardin, etc...

XIX^{ème} siècle: Flore de Carpeaux, Grande laveuse, de Renoir; Deux danseuses, de Dugas; et des peintures de Delacroix et d'Ingres, et des impressionnistes.

II — Une galerie d'art moderne avec les œuvres de: Bonnard, Pierre (Le corsage noir); Maillol, Aristide (Baigneuse); Vuillard, Edouard (Le déjeuner); Derain, André (Le vieil arbre); Dufy, Raoul (Les affiches à Trouville); Friesz, Othon (Paysage de Honfleur); Marquet, Albert (La plage de Fécamp); Matisse, Henri (La gitane); Vlaminck, Maurice de (Une rue de Marly le Roi); Chagall, Marc (Autour d'elle); Despiau, Charles (Buste de Madame Agnès Neyer); Dunoyer, de Segonzac An-



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTREAL 22



hommages de

POULENC^{LTÉE}

FABRICANTS DE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



8580 ESPLANADE, MONTRÉAL 11



Café de Paris :

Somptueusement décoré dans le style Louis XVI

avec son Lounge Bar :

Thé - Cocktails

et son Restaurant :

Déjeuner - Dîner

Bar Maritime :

Spécialité : poisson

Ritz Café :

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

Salle Ovale :

Buffet — Dimanche soir (6 à 9 p.m.)

Trio Arys

L'ORÉAL DE PARIS

PRODUITS CAPILLAIRES
DE HAUTE RÉPUTATION
UTILISÉS
DANS
LES MEILLEURS
SALONS DE COIFFURE

COSMAIR (CANADA) LIMITED
HAMILTON, ONTARIO

COMITÉ NATIONAL des VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?
JOUR DE CHAGRIN !!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est
un peu de bonne humeur et une
aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

2060, rue McKay

937-9135

Montréal

Brochure gratuite envoyée sur demande.

dré (La montagne Saint Pierre dans les Maures); Gromaire, Marcel (La guerre); Modigliani, Amédeo (Lolotte); Rouault, Georges (L'ivrognesse); Soutine, Chain (Grotesque); Utrillo, Maurice (Montmartre, Le lapin agile); Valadon, Suzanne (Village de Saint-Bernard); Braque, Georges (Le guéridon noir); Léger, Fernand (Le réveil-matin); Picasso, Pablo (Tête de femme bleue, dite aussi Etude pour les demoiselles d'Avignon); Villon, Jacques (Le scribe); Zadkine, Ossip (Forme et lumière); Kandinsky, Vassily (Ambiguïté, complexe simple); Kupra, François (Les disques étude pour la fugue en deux couleurs); Arp, Jean (Tête, moustache, oreille); Dubuffet, Jean (La barbe d'Osmusd); Ernst, Max (Fleurs de coquillages); Giacometti, Alberto (Femme nue debout); Masson, Joan (L'enlèvement); Miro, Jean (Composition); Beaudin, André (Les

oiseaux crient); De Stael (Nicolas); Viera da Silva, Maria Elena (La bibliothèque); Zoa Wou Ki (Composition bleue); Adam, Henri (La lame); Bazaine, Jean Michel (La Kahena); Debré, Olivier (Personnage pâle); Estève, Maurice (Intérieur de juillet); Martin, Etienne (La nuit); Hartung, Hans (Peinture 54 16); Le Moal, Jean (Saint-Jean d'Eté); Manessier, Alfred (Ténèbres); Poliakov, Serge (Composition); Soulages, Pierre (Peinture); Vasarely, Victor.

III — **Les métiers d'art et de Création.** Le comité français des expositions, présente ici des objets et des meubles contemporains.

IV — **Création artistique contemporaine,** avec les œuvres les plus récentes de la nouvelle génération.

SIXIÈME ÉTAGE

I — La création artistique

Peinture et sculpture contemporaine (suite du cinquième étage).

II — Librairie et exposition de livres

Exposition de livres et de documentation, photos et manuscrits d'écrivains célèbres.

III — Les voix célèbres

L'O.R.T.F. présentera, dans 10 cabines séparées, une anthologie sonore des principaux écrivains français.

Cabine I: « Tels qu'en eux-mêmes... ». Préface de Pierre de Boisdeffre. Claudel, Gide, Valéry, Martin du Gard.

Cabine II: « L'Eternité les change ». Préface de Pierre Descaves. Colette, Girardoux, Saint-Exupéry, Camus.

Cabine III: « Maîtres de la Tradition ». Préface de Maurice Genevoix. Mauriac, Jules Romains, Maurois, Montherlant.

Cabine IV: « Maîtres des lettres contemporaines ». Préface de Gaétan Picon. Giono, Malraux, Sartre, Queneau.

Cabine V: « Domaine Poétique ». Préface de P. Henri Simon. St John Perse, P. J. Jouve, Aragon, André Breton.

Cabine VI: « Au delà du surréalisme ». Préface de Max Pol Fouchet. Prévert, Michel Leiris, J. Gracq.

Cabine VII: « Théâtre d'aujourd'hui ». Préface de G. Neveux. Salacrou, Anouilh, Beckett, Ionesco.

Cabine VIII: « Le nouveau roman ». Préface d'Yves Berger. N. Sarraute, M. Duras, M. Butor, A. Robbe, Grillet.

Cabine IX: « Les idées ». Préface de Paul Ricoeur. Merleau Ponty, E. Mounier, C. Lévi-Strauss, Gabriel Marcel.

Cabine X: « La Boîte aux poèmes ». Préface de Georges Emmanuel Clancier. Léon Paul Fargue, Blaise Cendrars, Pierre Reverdy, Jean Cocteau, Paul Eluard, J. Supervielle, J. Audiberti, P. Fort, Max Jacob, A. Artaud, Tristan Tzara, R. Desnos, P. Gilson, Boris Vian, F. Ponge, A. Frénaud, Y. Bonnefoy, J. Follain, J. Tardieu, J. Lescure, Alain Bosquet, Guillevic, A. Pierre de Mandiargues, P. Soupault, G. Ribemont, Dessaignes, P. A. Birot, G. Neveux-Marie, Noël Paul Emmanuel, P. de la Tour du Pin, J. Cayrol, L. Estang, Loys Masson, J. Grosjean, J. C. Renard, C. Vildrac, A. Spire, M. Fombeurre, Léopold Senghor, Max Pol Fouchet, A. Césaire, P. Seghers, L. Bérimont, M. Manoll, J. Rouselot, Claude Roy, Robert Sabatier, Claudine Chonéz, Louis Emie.

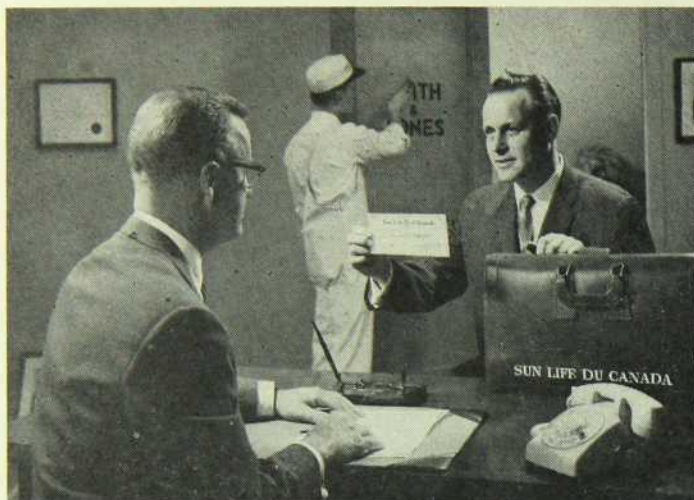
IV — Les amitiés franco-canadiennes

Les amitiés franco-canadiennes notamment des souvenirs de Jacques Cartier (Portraits, estampes) ainsi que des objets d'époques, des moulures de navire, des registres paroissiaux, des autographes, etc...

TERRASSE

Un bar sera aménagé sur cet emplacement. De cette terrasse, l'on pourra profiter de la plus belle

vue panoramique sur l'Exposition et sur la grande cité de Montréal.



"DE LA PART DE VOTRE ASSOCIÉ DE SECOURS — \$50,000"

Voilà un bien précieux associé ! De nos jours, un nombre toujours croissant d'hommes d'affaires ressentent le besoin d'obtenir la garantie d'une protection financière à l'égard des intérêts de leur entreprise par l'entremise d'une assurance-vie — l'assurance Sun Life.

Que ce soit pour protéger votre entreprise contre la perte, par suite de décès, de votre associé ou d'un homme-clé de votre entreprise — ou encore, si vous êtes l'unique propriétaire, pour protéger financièrement votre famille advenant votre décès prématuré — vous ne vous apercevrez jamais trop tôt que l'assurance Sun Life mérite une place de choix dans votre budget.

Pour plus de renseignements au sujet de l'assurance commerciale Sun Life, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



SUN LIFE DU CANADA

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

RAYMOND M. DUBOIS

750, Boulevard Laurentien, Montréal 9

866 - 6411



ACTIF : \$4,000,000

COMME...

L comme La PAIX
A comme ASSURANCES
P comme PROTECTION
A comme AUTOMOBILE
I comme INCENDIE
X comme... Il vous plaira !

LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

aucune autre Compagnie ne le fera !

465, rue Saint-Jean, Montréal - 844-8632

Greenshields Incorporated



4 Place Ville Marie, Montréal

Tous Services Financiers

- Ordres en Bourse
- Opérations sur le Marché Monétaire
- Souscription et Distribution de Titres
- Gestion de Portefeuille
- Recherche Economique et Financière

Montréal	Toronto	New-York	Londres
Ottawa	Québec	Winnipeg	Vancouver
Sherbrooke	London, Ont.		Calgary

Représentant à Zurich

LA CONJONCTURE EN FRANCE

« Les besoins de main-d'œuvre tendent à fléchir. La hausse des prix des services contraste avec la stabilité approximative des prix industriels. Le pouvoir d'achat global des salaires reste en expansion modérée. L'exécution du budget public traduit une situation proche de l'équilibre ». Tel est le diagnostic que formule le Centre d'observation économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, dans son analyse mensuelle de conjoncture.

A propos de l'indice de la production industrielle (sans bâtiment), la Chambre de Commerce observe que l'évolution depuis l'automne 1965 est assez proche de la tendance moyenne de 5,5%, mais avec un rythme très irrégulier : forte accélération au cours de l'été dernier (comme déjà en 1965) et décélération fin 1966.

Le début 1967 suggérerait une activité un peu plus soutenue d'après les indices rapides.

Mais, poursuit-elle, les besoins de main-d'œuvre sont en baisse sensible depuis l'automne. Les demandes d'emploi non satisfaites plafonnent. Le niveau absolu de l'emploi reste élevé et celui du chômage environ moitié moindre que dans les grands pays voisins à population comparable (Royaume-Uni, Allemagne fédérale, Italie). Une légère baisse se dessinerait depuis le début de 1967 pour l'offre d'emploi.

Analysant les prix et leur mouvement, la Chambre consulaire fait état de la variation en pour cent par rapport à l'année précédente : 1962, 4,5 ; 1963, 4,8 ; 1964, 3,4 ; 1965, 2,5 ; 1966, 2,7.

Et elle conclut sur ce point : « La progression assez vive de l'indice en janvier par rapport à décembre résulte à peu près exclusivement de hausses sur les services publics ou privés. Les premières indications pour février ne confirment pas de glissement généralisé. »

Les prix agricoles à la production auront été, en 1966, supérieurs en moyenne de 4% aux prix de 1965 (1,3 seulement en 1965 par rapport à 1964).

Par rapport à 1965, la hausse des prix de gros industriels est estimée à 2,7% au lieu de 0,4% en 1965 par rapport à 1964.

Par rapport à 1965, la hausse des services est estimée officiellement à 5,9%. Mais de janvier 1966 à janvier 1967, elle avoisine + 7,5%. Des augmentations importantes sont enregistrées sur les loyers et charges (environ 10%), les spectacles (plus 12,5% en un an, + 7,1% depuis octobre), les transports

publics (+ 6,5%), les soins médicaux (plus 5,8%), ainsi que sur les services personnels privés (blanchisseries, ressemelage, coiffure, + 5,6% en un an).

Les taux de salaires horaire des ouvriers du secteur privé ont en moyenne et en valeur nominale augmenté de 5,8% au cours de l'année 1966, soit à peu près au rythme de 1965 et un peu moins qu'en 1964 (6,7%).

Début 1967, l'indice d'activité dans le secteur privé se retrouve à peu près au niveau du début 1966.



Maquette du pavillon des Communautés Européennes à l'Expo 67.

Au cours de 1966, les encaisses monétaires totales des particuliers et des entreprises se seront accrues, estime la Chambre consulaire, en francs courants d'un peu plus de 7,5% contre près de 9,5% en 1965.

La progression des Fonds d'épargne, ajoute-t-elle (y compris l'épargne liquide gérée par le système bancaire) aura par contre atteint 13,8% au lieu de 11,5% en 1965, spécialement pour l'épargne gérée par les banques et l'épargne-logement.

A propos des crédits à l'économie, la Chambre de Commerce rappelle qu'ils ont progressé de 12% en 1965 à 15% en 1966 et note à son tour que sur le marché des capitaux : « la part du secteur privé a sensiblement reculé. »

« Jusqu'à la fin février, observe enfin la Chambre de Commerce, le taux de l'argent est resté élevé, très proche des taux du marché international selon une action déterminée soucieuse de limiter les sorties de devises. La mise en place du régime des réserves obligatoires a contrarié sur le marché monétaire le mouvement de détente habituel en cette période de l'année. Un recul des taux est apparu toutefois courant mars. »

VENTE À PRIX RÉDUIT DE MANUELS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Dans le cadre de l'Entente France-Québec, les gouvernements français et québécois ont entrepris de favoriser la diffusion et l'utilisation des manuels scientifiques et techniques français et les éditeurs français ont accepté de participer à cet effort commun.

Comme le prix des ouvrages français constitue un obstacle sérieux à leur utilisation comme manuel, les deux gouvernements ont accepté d'assumer, par des subventions égales, le coût d'une réduction de 30 pour cent calculée sur le prix du catalogue des éditeurs français et touchant un nombre important de ces manuels.

La réduction peut s'appliquer aux manuels pour étudiants du niveau universitaire dans les domaines scientifique, technique et médical; les manuels de mathématiques appliquées à l'économie sont admissibles mais non les manuels d'économie politique.

Comité culturel franco-québécois

Un comité culturel franco-québécois composé d'un délégué de chacune des universités d'expression française, d'un représentant du Ministère des affaires étrangères de France, est chargé d'établir, à partir des titres suggérés par chaque université, la liste des ouvrages qui bénéficieront des subventions franco-québécoises.

Le Comité culturel voit également à la diffusion du catalogue des ouvrages choisis. Ce catalogue mentionne pour chaque volume le prix spécial étudiant, c'est-à-dire le prix de vente français au détail

diminué de 30 pour cent ainsi que le nom de l'université ou de l'école qui l'a adopté.

Modalités commerciales

Les manuels subventionnés sont en vente dans toutes les librairies dont la Librairie des Presses de l'Université. Les libraires obtiennent le remboursement des sommes correspondant au montant de la réduction auprès d'un Conseil de gestion créé à cet effet et composé de représentants des deux gouvernements.

Il est précisé que cette expérience est effectuée dans le cadre de l'Entente franco-québécoise sur l'éducation et se situe donc sur un plan inter-gouvernemental. Elle ne peut en aucun cas être interprétée comme contrevenant aux dispositions de la législation en vigueur. De plus, selon les résultats de l'expérience, le Comité pourra reviser le taux et les modalités des réductions accordées.

Programme 1967 - 68

Afin d'établir la liste des ouvrages subventionnés pour l'année académique 1967-68, le Comité culturel désire recevoir au cours du mois d'avril les recommandations des universités. En conséquence, le secrétariat général adressera aux doyens et directeurs de département des formules à cette fin dans les prochaines semaines. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mlle Juliette Barcelo, adjointe du secrétaire général et déléguée de l'Université au Comité culturel.

WESTMOUNT REALTIES CO.



Fondé en 1910

- RÉSIDENCES
- HYPOTHÈQUES
- PLACEMENTS IMMOBILIERS

G. C. GAGNON Tél.: 935-8541
1367, avenue Greene, Montréal, Canada

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

ROGER BUNER AUTOMOBILES

27, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose
Tél.: 625-4357

MONACO À L'EXPO 67

La Principauté de Monaco a réservé, sur l'emplacement de l'Expo '67, une superficie de 8,122 pieds carrés (755 mètres carrés) de terrain, en vue de la construction d'un pavillon qui illustrera « la joie de vivre, récompense des hommes ».

Le pavillon, composé de dix cylindres en stuc entourant un cinéma-jardin, couvrira une superficie de 6,900 pieds carrés (641 mètres carrés). Le budget global prévu pour cette participation est d'environ \$450,000. C'est le montant le plus important jamais investi par Monaco dans une exposition.

Dès leur entrée dans l'édifice, les visiteurs seront acheminés tranquillement vers cette salle de spectacle, qui constituera le centre d'attraction du pavillon, tout en les baignant imperceptiblement, auparavant, dans cette atmosphère monégasque, pour finalement leur permettre de s'asseoir et d'assister à un spectacle gai, frais et reposant.

Il ne s'agira pas d'une salle de cinéma ordinaire, mais d'un jardin avec traitement très minutieux du sol : dénivellations, plantes, blocs sur lesquels on peut s'asseoir, etc. Jardin où le visiteur peut se détendre tout en assistant à un spectacle original et de bon goût. Le jardin sera d'ailleurs abrité sous un immense parasol, très coloré et ayant presque une note rococo.

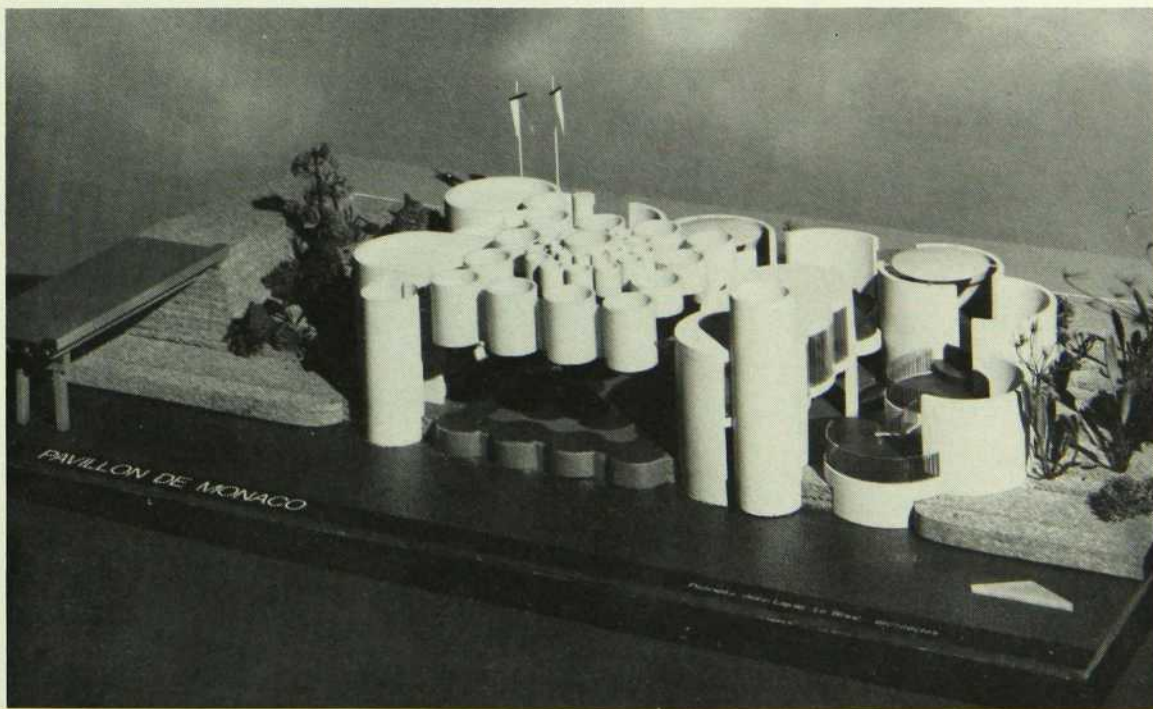
À travers des fenêtres ouvertes sur un monde de rêve, le visiteur assistera au miracle renouvelé chaque jour et chaque saison d'une nature clémente, d'un soleil toujours neuf, d'une vie pleine de tout ce que

peut apporter l'homme : joie de vivre, culture, recherche, sur terre et dans l'eau, et plaisir.

C'est ainsi qu'il abordera huit secteurs qui lui feront vivre d'abord le présent de Monaco : vue aérienne de la Principauté, température du jour (air et eau de mer), etc. Ensuite, la partie d'honneur présentera l'histoire de la Principauté : ce secteur sera réservé à la Famille souveraine et à son histoire millénaire. Le thème en sera Les Princes qui ont « fait » Monaco et l'œuvre de Leurs Altesses Sérénissimes le Prince Souverain Rainier III et la Princesse Grace.

Les trois secteurs, compléments du précédent, auront une vocation plus scientifique, rappelant d'autres créations des Princes : « Institut de paléontologie humaine, Musée d'anthropologie préhistorique », Institut et Musée océanographiques, Bureau Hydrographique international, etc. L'organisation sociale et culturelle de la Principauté y sera aussi illustrée.

Alors que le troisième secteur sera réservé à l'Économie (budget, nombre d'habitants, industries de luxe et artisanat, etc.), les trois prochains secteurs seront placés sous le signe de « l'ambiance » générale de Monaco. Tout tendra à y exprimer « la douceur de vivre ». On illustrera par exemple, le site, le climat, la végétation, les sports, nautiques et automobiles entre autres, les fêtes mondaines (casino, théâtre, galas, batailles de fleurs), fêtes religieuses et folkloriques, etc.



Une dizaine de cylindres en stuc renfermant les éléments d'exposition et entourant un cinéma-jardin composeront le pavillon de la Principauté de Monaco, à l'Expo '67. L'édifice sera situé sur l'île Notre-Dame. La principauté a prévu un budget de \$450,000 pour sa construction et les éléments d'exposition qu'il contiendra.

Câble : STARBER, Montréal Telex 01-2169

St-Arnaud & Bergevin Ltée

Courtiers en douanes. Expéditeurs internationaux.
Dédouanement à tous les ports canadiens.

118, rue Saint-Pierre, Montréal
Téléphone : 844-1561*

★

SUCCURSALES :

Montreal Truck Sufferance Warehouse

7403, boul. Newman,
Lasalle, P. Q.

Intermediate Terminals Warehouse

6378, Chemin Côte de Liesse,
Montréal, P. Q.

Air Cargo Terminal

Aéroport de Montréal,
Dorval, P. Q.

★

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

GUERLAIN

PARFUMERIE - PARIS



Shalimar — Chant d'Arômes

L'Heure Bleue — Vol de Nuit

Mitsouko — Habit Rouge

Agents au Canada

VINANT
LIMITED

Montréal

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
Jacques Paré, C.A.
Jean Brissette, C.A.
Philippe Rondeau, C.A.
Jacques Girard, C.A.
Jean-Pierre Roy, C.A.
Gilles St-Pierre, C.A.
Claude St-Denis, C.A.
Robert Gagnon, C.A.
Serge Saucier, C.A.
Gabriel Groulx, C.A.
Germain Chapdelaine, C.A.
Robert Huot, C.A.
Michel Guertin, C.A.
Gamille Benoît, C.A.

Comptables Agréés

La Tour de la Bourse, Montréal 3, Qué.

ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE

Ingénieurs-Conseils

ASSOCIÉS

M. Hector Asselin, ing.
M. Marc Benoît, ing.
M. Raymond Boucher, ing.
M. André Ducharme, ing.
M. Gérard A. Lapointe, ing.

SOCIÉTAIRES

M. Alban M. Deschênes, ing.
M. Frédéric Dréville, ing.
M. Robert Garneau, ing.
M. D. L. Harris, ing.
M. G. Edgar Ransom, ing.

Tél. : 931-1731

4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE...

• Suite de la page 14

pour la constitution des dossiers de « mise sur le Marché » et l'obtention des visas, avait été adoptée par le Conseil des Ministres des Six, elle aurait dû entrer en vigueur le 1er juillet 1966.

Par une autre directive du 28 juillet 1966, le Conseil des Ministres a ajournée cette entrée en vigueur au 31 décembre 1966.

L'ajournement était inspiré par le souci de n'appliquer les dispositions prises qu'après adoption d'une seconde directive concernant l'harmonisation des contrôles administratifs. Ces deux textes constituent en effet, pratiquement, un tout.

Les divergences ayant persisté, la seconde directive n'a pas encore été adoptée, la première est cependant entrée en vigueur, comme prévu, le 1er janvier 1967.

L'on se trouve ainsi dans une situation paradoxale; chacun des états membres est tenu par la première directive de recevoir les demandes de mise sur le marché qui lui seraient adressées conformément à la procédure commune; mais il garde la possibilité d'instruire ces demandes conformément à sa propre législation et d'en décider librement sans aucune possibilité de recours devant un organisme commun.

Le point essentiel sur lequel se bute l'accord concernant la seconde directive est le suivant: certains pays (Allemagne) estiment que l'organisation des contrôles devrait être assortie d'une mesure plus radicale: la reconnaissance mutuelle des autorisations nationales; dans cette hypothèse, un médicament commercialisé dans l'un des pays pourrait obtenir ipso-facto l'autorisation d'exploitation dans les autres.

D'autres pays (France) considèrent que l'organisation des contrôles doit être réalisée progressivement, indépendamment de la reconnaissance mutuelle, ceci afin de conserver, tout au moins pendant encore plusieurs années, le contrôle exercé par les organismes nationaux.

Je ne voudrais pas allonger par trop cet exposé en évoquant tous les aspects des discussions en cours, mais je pense qu'il était intéressant de citer ce problème pour concrétiser la nature des difficultés auxquelles nous nous heurtons et pour expliquer la lenteur du processus de réalisation du Marché commun.

Quelle est la perspective d'évolution ?

En premier lieu, la croissance démographique dans de nombreux pays, mais aussi la modification de la pyramide des âges: augmentation relativement plus importante des sujets situés dans les tranches extrêmes: enfants et vieillards qui consomment relativement plus que les adultes. Ce phénomène est particulièrement marqué en France.

En second lieu, l'élévation du niveau de vie et les déplacements de population: le dépeuplement des campagnes qui constitue en France un phénomène irréversible, entraîne un accroissement de la consommation pharmaceutique: les ouvriers des villes utilisant en moyenne deux fois plus de médicaments que les travailleurs agricoles.

Les initiatives professionnelles et privées en matière d'assurance médicale complémentaire sont également de nature à favoriser la consommation dans tous les pays européens.

Selon les prévisions des experts, les dépenses pharmaceutiques sur le marché intérieur français devraient continuer à croître au rythme de plus de 5% par an et passer ainsi entre 1965 et 1970 de 5 milliards et demi de francs par an à 7 milliards de francs.

Notre marché extérieur progressera également: suivant les prévisions du Commissariat au plan, les exportations vers les pays de la C.E.E. devraient doubler en 5 ans et, pendant cette même période, l'ensemble des exportations vers l'étranger devrait s'accroître de 45%.

Ces anticipations reposent sur la conviction que l'industrie pharmaceutique française a atteint un degré de productivité suffisant pour être en mesure d'affronter sur son propre marché et sur les marchés européens la compétition internationale et notamment celle de son partenaire Allemand qui s'est développée dans le sillage d'une puissante industrie chimique.

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

ROGER AUTOMOBILES LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine Tél. : 932-2925

Le dynamisme de l'industrie pharmaceutique française est d'ailleurs concrétisé par le fait que ses exportations ont progressé d'environ 20% en valeur au cours des neuf premiers mois de 1966 par rapport à la période correspondante de 1965.

Notre industrie n'a donc pas besoin d'une politique protectionniste, elle ne peut que s'inquiéter des retards que subit le Marché commun des produits pharmaceutiques et souhaiter que les difficultés actuelles soient rapidement surmontées. Elle peut également prétendre à une expansion importante des fabrications à l'étranger des produits issus de ses laboratoires; je puis vous assurer qu'elle est pleinement consciente du travail à accomplir sur ce terrain et que cette présence dans le monde est pour elle un objectif majeur. Cependant, la réalisation de ces perspectives requiert impérativement la poursuite vigoureuse de l'effort de concentration, d'équipement et de recherche dans lequel les grands laboratoires sont engagés.

Il est indispensable que les pouvoirs publics ne soient pas obsédés par le souci d'améliorer l'équilibre de la sécurité sociale en pesant sur le prix des médicaments mais soient, au contraire, conscients du fait que seule la restauration des prix peut permettre à l'industrie de dégager les ressources nécessaires au financement des investissements et recherches.

SWISS CORPORATION FOR CANADIAN INVESTMENTS LIMITED

(Compagnie Suisse d'Investissements Canadiens, Ltée)
Filiale de la Société de Banque Suisse, Bâle

ACHAT ET VENTE
DE VALEURS MOBILIERES
GARDE ET GESTION DE TITRES
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Adr. télégr.: Swisinvest — Telex: 01-20171
360 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

RIEL, BISSENETTE, VERMETTE & RYAN AVOCATS et PROCUREURS

Tour de la Bourse
800, Square Victoria — Suite 2104
Montréal 3.

Maurice Riel, c.r.
Clermont Vermette
Jaime W. Dunton

Albert Bissonnette, c.r.
Gerald J. Ryan, c.r.
Jean-Louis Tétrault

Conseil
Gerald Le Dain, c.r.

Tél.: 866-6743

Adresse télégraphique: RIVERDIN

L'évolution économique vous commande-t-elle d'agrandir?

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

RoyNat

est la meilleure source de financement vous permettant d'adapter votre entreprise aux exigences toujours croissantes de l'économie. RoyNat offre des prêts de \$25,000 à \$1,000,000 et plus pour l'achat de machinerie, outillage, terrains, bâtiments, pour augmenter le fonds de roulement, pour le refinancement de dettes ou l'achat d'une entreprise. Période de remboursement allant jusqu'à 15 ans. Termes adaptables. Pour renseignements sur assistance financière dans tout projet d'expansion industriel ou commercial, communiquez avec

RoyNat Ltée HALIFAX, MONTRÉAL, TORONTO,
WINNIPEG, REGINA, CALGARY ou VANCOUVER

ou toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA **BANQUE CANADIENNE NATIONALE**
MONTREAL TRUST COMPANY **CANADA TRUST**
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Président: Jacques Racine

C. E. Racine & Cie LIMITÉE

1909 - 1967

Courtiers en Douane
et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française
au Canada



Edifice Board of Trade
300, rue du Saint-Sacrement
Montréal 1

Téléphone: 849-5291

NOS NOUVEAUX MEMBRES

Membres individuels :

M. Léo BOISSONNAULT,
Associé TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART,
Comptables Agréés
Place Ville-Marie, suite 820,
MONTRÉAL 2.

M. Roger Marc CHARBIN, Président,
J.B. MARTIN COMPANY LTD.,
445, rue Saint-Jacques,
SAINT-JEAN, Qué.

M. Bernard H. CLERET de LANGAVANT,
Vice-Président Marketing
TERRES NOIRES LIMITÉE
Alimentation,
4804, avenue Victoria,
MONTRÉAL.

M. Patrick DESDEMAINES-HUGON,
Directeur Commercial
DENNING FREIGHT FORWARDERS LTD.,
407, rue McGill,
MONTRÉAL.
A.G. VALCKE & CIE
54 rue de Paradis, Paris 10ème.
BEDEL & CIE
194, rue Championnet, Paris 18ème.
(Transports maritimes et aériens.)

M. Jean PAILLEX, Président,
MACOT GRINDING WORKS LTD.,
Atelier d'usinage,
8420, 9ème Avenue,
VILLE SAINT-MICHEL, Qué.

M. Robert A. PLAW, Gérant Général,
STAHL FINISH LTD.,
Manufacturiers de finis pour le cuir,
380, rue Deslauriers,
MONTRÉAL 9.

Membres Sociétés :

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,
511, Place d'Armes,
MONTRÉAL 1.
Délégués : M. Gérard Vézina, gérant
M. Yvon Carignan, surintendant,
M. Clément M. Dupras, gérant gén. adj

DÉPARTEMENT ÉTRANGER HACHETTE,
2075, rue Mansfield,
MONTRÉAL 2.
Délégués : Madame Cécile Voglimacci, Dir. Biblio-Gérance Inc.
M. L. Ph. Guay, Directeur Biblio-Gérance Inc.
M. Germain Lapierre, Directeur Librairie Hachette
(Canada).

DUMEZ CANADA LIMITÉE,
(Entrepreneurs généraux),
3600, avenue Barclay, suite 405,
MONTRÉAL 26.
Délégués : M. R. Hainault, Président,
M. F. Faucher, Trésorier,
M. J. Grizard, Ingénieur.

SINTRA LIMITED,
1259, rue Berri, suite 740,
MONTRÉAL.
Société d'investissements et de travaux
Délégués : M. Maurice Zimmermann, Vice-Président,
M. Jean-Paul Dupré, Secrétaire-Trésorier,
M. Jean Bouley, Gérant division matériel.

SECTION DE QUÉBEC

Membres individuels :

M. Louis BRUNELET, Président, Directeur Général,
EUROPEAN COSMETICS CO. LTD.,
3370, avenue de la Pêrade,
QUÉBEC 10, Qué.

M. Raymond DOCHE,
SALON RAYMOND,
1435, Chemin Sainte-Foy,
QUÉBEC 6, Qué.

M. Fernand GOURDEAU,
3053, de Louvigny,
QUÉBEC 10, Qué.

M. Raymond NADEAU, Président,
CHARRIER & DUGAL (1965) LTÉE,
Angle des rues St-Roch et St-Vallier,
QUÉBEC 2, Qué.

M. H. Pierre RACINE,
FRUEHAUF TRAILER CO. OF CANADA LTD.,
C.P. 456,
QUÉBEC 8, Qué.

Membres Sociétés :

VOYAGES BEL-AIR INC.,
42, Côte de la Fabrique,
QUÉBEC 4, Qué.
Délégués : M. Yves Jamin, Directeur Régional,
M. Gilles Fragasso, Directeur Adjoint,
M. Henri Troupel, Directeur du Trafic.

SECTION ONTARIO

Membre individuel :

M. Ernest J. ARN, Vice-Président,
FIRMENICH OF CANADA LTD.,
350 Wallace Avenue,
TORONTO 9, Ont.

MEMBRES ADHÉRENTS DE FRANCE:

Établissements ROUSSEAU-WILMOT,
Fabrique de rideaux — tulles — broderies,
237, rue Nationale,
59 — CAUDRY (Nord).

Établissements J. THERIAS,
Fabrique de coutellerie,
29, rue de Lyon,
Le Besset,
63 — THIERS (Puy de Dôme).

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Offres françaises

LEMOINE PÉRIGNON ET CIE — EXPRESS TRANSPORT S.A. :
MOCI 6.093 — Capital de Frs: 1.628.000. Entrepôts disponibles pour importateur-exportateur.

Société ALPIA — MOCI 6.094. Important fabricant français D'ÉQUIPEMENT DE BUREAUX D'ÉTUDES disposant organisation vente et service après-vente, recherche contacts avec sté en vue entente pour diffusion de ses produits à l'étranger. Possibilités certaines d'accord, collab. réciproque sur marché français.

Maisons françaises désirant exporter vers le Canada:

FORGES THOME — MOCI 6.097. Tout corps broyants en acier (boulets, cylpebs, tétrapebs, etc.) pour mines, cimenteries, centrales thermiques.

MANUFACTURE DE JOINTS AMIANTE ET CAOUTCHOUC — MOCI 6.095. Tous joints en feuille, pour aviation, automobile, industries chimiques, pétrole, marine, mine, etc., et caoutchouc moulé.

Laboratoires STEININGER — MOCI 6.098. SUPER-RATICIDE hydrofuge. "Tickets", RATICIDES (en rouleaux).

BREVETS D'INVENTION, MARQUES DE COMMERCE

EN TOUS PAYS

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION & MARION
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond, Montréal 25
Téléphone : 288-2152

TOURISTES CANADIENS

Pour voyager ÉCONOMIQUEMENT, consultez

A. d'ANDIRAN AUTOMOBILES

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

32 bis, route de la Reine, BOULOGNE-SUR-SEINE (Seine)

Tél.: 408-5050

Adresse Télégraphique : SAINTOR - PARIS

LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ
ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE
MONTRÉAL

Pour répondre aux annonces ci-dessus, les intéressés devront indiquer en plus du numéro de référence (MOCI No.....) l'adresse suivante: S.N.E.I. — M.O.C.I. — 27, RUE DU MONT THABOR, PARIS 1er.

Diverses offres françaises:

AGENCE EUROPÉENNE DE REPRÉSENTATION, 144, rue du Progrès — 38 SEYSSINET. Serait désireuse d'entrer en contact avec des entreprises canadiennes souhaitant vendre leur matériel en France. S'intéresse particulièrement aux corps d'État suivants: électricité, éclairage, bâtiment (matériel et produits).

M. PILLON, Technicien-Conseil — 63, rue Marcel Moisson, 27-SAINT-AQUILIN-DE-PACY. "Ayant un bureau d'affaires avec terrain à 70 km de Paris, voudrait représenter pour la France ou Paris et région Normandie, en exclusivité, société de maisons préfabriquées, ou toutes autres fournitures se rapportant au bâtiment."

AMIB (AGENCE DE MATÉRIAUX INDUSTRIALISÉS POUR LE BÂTIMENT), 2 ter Chemin de Crépieux, 69 — LYON — CALUIRE. "Cédons bail commercial 1000M2 couverts — rez-de-chaussée. Possibilité étage — 500 M2 parking — Peut recevoir péniche. Téléphone — Force — Neuilly, près centre Affaires. Convient à stockage, garage, Expo."

WILLY AUGUSTINUS, Conseiller d'Entreprise, 93, boulevard Carnot, 59 MOUVAUX, France. Recherche Agents commerciaux, représentants ou autres, rémunérés à la commission et susceptibles de promouvoir des ventes de sacs de couchage, couvre-pieds, couvre-lits, robes d'été, manteaux pour dames, etc.

Les intéressés sont priés de s'adresser directement aux maisons ci-dessus.

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCAINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada
Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.

Représentants Exclusifs au Canada :
Herdt & Charton, Montréal

SS FRANCE TO SET RIVER RECORD

France, the French Line and the S.S. "France", will salute Canada in its Centennial year when the newest transAtlantic superliner docks at Wolfe's Cove, Quebec, on May 9, 1967. Her arrival, two weeks after its opening, will also be a salute to Expo 67.

When the 66,000-ton "France", the world's longest superliner, terminates its crossing from Le Havre and Southampton at Quebec, several new records will be set.

According to Paul Bousquet, port manager of Quebec, the ship will be the largest passenger liner ever to visit Quebec. In fact, it will be the biggest to ever sail up the St. Lawrence River.

(The largest passenger liner to visit Quebec previously was the pre-war Canadian Pacific liner, the 42,000-ton "Empress of Britain", less than two-thirds as large as "France".)

The largest freighter to visit Quebec was the M.V. "Pembroke Trader," with a gross tonnage of 42,200. The largest warship to visit Quebec was the U.S. "Randolph", 38,500 tons and 899 feet in length — or nearly 150 feet shorter than the 1,035-foot "France".

It will be the first time that "France" has terminated a westbound transAtlantic crossing at a port other than New York. (She will sail for Europe from Quebec on May 13.)

"France" made its maiden voyage to New York in February 1962. Since that time she has provided weekly transAtlantic express service between United States, England and France, except during the cruise season.

During January and February she will make four Caribbean cruises, and will resume her regular U.S.-Europe crossings after two Mediterranean cruises in April.

GROWTH OF REAL GROSS DOMESTIC PRODUCT

Estimates and Forecasts (percentage changes)

	Weight (a)	Growth over previous year			Changes from previous half year (b) at annual rates, seasonally adjusted		
		1964	1965	1966	1967	1965	1966
						2nd half	1st half 2nd half
United States	52.9	6	5½	4	7	5½	4
Canada	3.6	6½	6	4	6½	7½	2
France	7.3	3½	4½	5	6	4	5
FR Germany	8.6	5	3½	3½	4	3½	3½
Italy	4.1	3½	5	5½	5½	5	4½
United Kingdom	7.6	2	1	0	1	2	-½
Other Europe	10.2	5	5	5	4½	5½	5
Japan (c)	5.7	4	9	10½	4½	10½	9½
TOTAL OECD	100.0	5	5	4	5½	5½	4
of which : OECD ex US	47.1	4	4½	4	4	5	4
OECD Europe	37.8	4	4	3½	4	4	3½
EEC	22.8	4	4	4½	5	4	4

(a) Member countries' GDP for 1964 converted into dollars at current rates of exchange. (b) For countries which do not have quarterly national accounts these are necessarily very tentative estimates based on available information about the development of output, employment and expenditure. (c) Gross national product.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

PRÉSIDENT

M. Pierre A. Salbaing

VICE-PRÉSIDENTS

M. Gérard Parizeau
M. Louis Jalabert

SECRÉTAIRE

M. Claude Boyer

TRÉSORIER

M. Martin Forest

CONSEILLERS

MM. Pierre Adam
André Bachand
Philippe Dalle
Jean-Loup Dherse
François Faucher
Patrice Jordan
Roland Olivier
Michel Pairault
Neil Phillips
Maurice Riel, C.R.
Georges A. Roy
Etienne Spire

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. R. M. Chonteau
René Duron
Joseph L. Klein
Michel Ferrat
R. Malterre
B. R. de Massy
R. Mazur
François Mercier
Paul Galt Michaud, C.R.
H. de la Myre Mory

NOTRE CARNET

Inauguration

Sous la présidence de M. Yves Gabias, Secrétaire de la Province de Québec et député de Trois-Rivières, l'usine de cigarettes de « Bastos Canada Limitée », située à Louiseville, a été inaugurée officiellement le 3 avril.

Distinctions

M. Yves Plattard, conseiller commercial de France, à Montréal, vient d'être nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite. Nos félicitations.

M. Roland Olivier, conseiller de notre Chambre, est également nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite. Nos félicitations.

Nominations

M. Lucien Rolland accède au poste d'administrateur de la société International Nickel Company of Canada Ltd.

M. Maurice Tremblay, secrétaire-trésorier de Janin Construction Ltée, vient d'être élu prési-

dent de l'Association de la Construction de Montréal.

MM. Paul Chapdelaine et Michel Parizeau sont nommés membres du conseil d'administration de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu.

M. J.P.W. Ostiguy accède au conseil d'administration de Canadian Pacific Airlines.

Décès

Monsieur J.-F.-Eugène Michaud, membre de notre Chambre de Commerce, est décédé subitement, le dimanche 26 février dernier. Nous présentons à Madame Michaud et à sa famille nos sincères condoléances.

Nous venons d'apprendre le décès survenu subitement, le dimanche 16 avril, de Monsieur Gaston Martin, Contrôleur de Poulenc Ltée.

Nous présentons à la famille du défunt ainsi qu'à la direction de Poulenc Ltée nos plus sincères condoléances.

PEÑARROYA CANADA LIMITÉE

Filiale de la Société Minière et
Métallurgique de Peñarroya (Paris)

**Exploration et
Développement Minier**

Bureau Principal

126, rue Saint-Pierre, Québec 2, P.Q.
Tél. : 692-1845

PEUGEOT

GARANTIE 24 mois ou 50,000 milles

GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 est, rue Saint-Zotique Tél. : 273-9105
2955, boul. Laurentien Tél. : 331-0362



Air France vous offre plus... **Festival en plein ciel***

En exclusivité au Canada, Air France offre à ses passagers un programme complet de divertissements. Vous pouvez vous détendre en regardant un bon film en couleurs (dialogue français ou anglais, au choix). Des écouteurs individuels vous permettent de choisir parmi sept programmes musicaux en stéréophonie : classique, populaire, jazz, musique pour les tout-petits. Pour compléter agréablement ce festival, rien de mieux qu'un délicieux repas arrosé d'excellents vins français... un délice de gourmets.

Le réseau Air France dessert 123 villes dans 69 pays. Nouvelles destinations en 1967 : **Shannon, Budapest, Bucarest, Belgrade, Dahrn**

*Présentation par Inflight Motion Pictures Inc. — Moyennant un léger supplément.

Bonne nouvelle ! Certains tarifs aériens sur l'Atlantique Nord ont été considérablement réduits. Consultez votre agent de voyage ou Air France. Montréal tél.: 861-9001 — Toronto tél.: 364-0101 — Ottawa tél.: 236-0601 — Québec tél.: 692-0733 — Vancouver tél.: 684-4151.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

À L'EXPO:

une soirée chez le diable



A l'Expo, il y a un endroit où vous trouverez plaisir, manèges, restaurants, spectacles et surprises à chaque détour: La Ronde, un parc d'attractions merveilleux! Ici, Satan lui-même sera votre hôte dans un restaurant pittoresque; là, le Gyrotron vous emportera dans un fantastique voyage spatial; ailleurs les rues d'un village du farouest retentiront de coups de feu et de poursuites effrénées! Dans le Monde des petits, les enfants visiteront la caverne d'Ali Baba ou la colline du Potiron. Et le soir, les cabarets vous offriront des spectacles de music-hall, de danse, de chansonniers... La Ronde, c'est un univers de

plaisirs où vous pourriez passer tout l'été. Préparez donc votre Expo dès maintenant. C'est un rendez-vous avec l'univers.

Passeports. En vente partout: dans les caisses populaires, banques, agences de voyages, compagnies de transport, grands magasins, clubs sociaux, syndicats ouvriers, cinémas Famous Players et partout où l'on arbore l'emblème de l'Expo 67.

Livrets-primés. Vous économisez 33 1/3% en les achetant maintenant. Renseignez-vous partout où l'on vend des passeports pour l'Expo 67.

Logement. LOGEXPO garantit de vous trouver un logement répondant

à vos besoins et moyens. Les prix sont contrôlés par le gouvernement. Ecrivez à: Logexpo, Expo 67, Montréal.

Festival mondial. Pour recevoir tous les renseignements au sujet du programme et des billets, écrivez au Service de la publicité du Festival mondial, Expo 67, Cité du Havre, Montréal.

Vous vivrez six mois à l'Expo!

expo67 
MONTRÉAL, CANADA

Exposition Universelle et Internationale de 1967
Montréal, Canada/28 AVRIL-27 OCTOBRE 1967

©Copyright 1963 (tous droits réservés) par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

Courtoisie du

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN